

FÉLIX LECLERC... D5

La sculpture grandeur nature est à Sherbrooke



Roger Langevin et son oeuvre.

BPC A2

L'Université offre sa méthode de destruction à la Ville

VIA RAIL A3

Les coupures sont prévisibles, commente Charest

PLUIES ACIDES A4

Écologistes de l'Ouest et des É.-U. à Sherbrooke

HOCKEY D1

Les cinq Canadiens retranchés déjà au Palais des Sports

ÉLECTION B5

J.P. Longchamps à la présidence de la Chambre



Jean Paul Longchamps

MÉTÉO A2

(272e jour de l'année)

Nuageux: -2 à 12 C
Lever du soleil: 6h43
Coucher du soleil: 18h32
Demain: variable

Agissements des syndicats pendant les négociations

«De la politique sur le dos des femmes» — Johnson

Norman DELISLE Québec (PC)

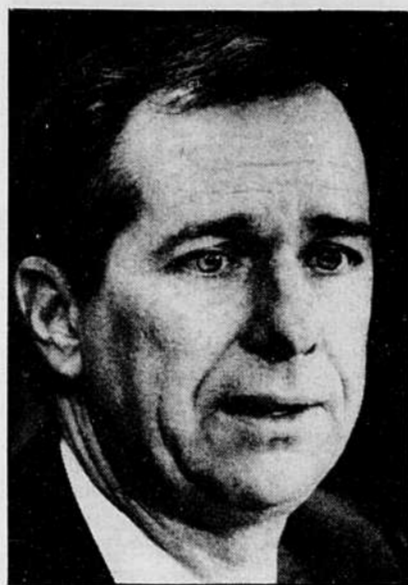
Insatisfait de la façon dont les syndicats du secteur public sont informés des offres du gouvernement, le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, envisage de payer de la publicité dans les médias pour faire connaître les propositions gouvernementales.

«Il y a des votes de grève qui se prennent alors que les syndicats ignorent le contenu de nos offres. Monique Simard et Catherine Loumède disent sur la place publique qu'on a rien mis sur la table, ce qui est faux», a déploré publiquement hier le ministre Johnson lors d'une conférence de presse.

Dans un élan emporté, M. Johnson a même accusé les dirigeants syndicaux «de faire de la politique sur le dos des femmes pour gagner des points».

Il a nommément identifié comme responsables de la situation la vice-

présidente de la CSN, Mme Monique Simard, la présidente de la Fédération des affaires sociales (FAS) Catherine Loumède et la présidente de la Centrale de l'enseignement du



Daniel Johnson

Québec (CEQ), Mme Lorraine Pagé.

M. Johnson a ironisé sur le fait que la CEQ a dû elle-même suspendre le rythme des négociations, ses propres employés ayant décrété des journées d'étude en signe de protestation contre les offres que leur fait la centrale syndicale.

M. Johnson a raconté que la CEQ offre des augmentations de salaire de 13 pour cent pour trois ans à ses employés, soit du même ordre que ceux qu'elle refuse quand elle négocie avec l'État.

Il a également accusé la CSN de «piétinement» pour avoir remis à aujourd'hui des pourparlers suspendus hier pour 24 heures.

Exemples

Pour illustrer ses propos, M. Johnson a remis à la presse des exemples de l'impact des offres gouvernementales pour certaines des employées du gouvernement. Ces exemples avaient déjà été rendus publics la semaine dernière.

On y voit qu'avec les dernières of-

fres patronales, une infirmière auxiliaire au sommet de l'échelle verra son salaire annuel passer de 26 633 \$ en 1988 à 31 361 \$ au 31 décembre 1991, soit une augmentation totale de 17,8 pour cent.

Si cette infirmière a été embauchée le 1er janvier 1988, son salaire grimpe de 39,4 pour cent de 1988 à décembre 1991, passant de 18 764 \$ à 26 160 \$.

M. Johnson a raconté s'être fait engueuler par une représentante syndicale de la région de Québec qui a dû admettre après quelques instants de conversation n'avoir jamais été informée du contenu réel de l'offre gouvernementale dans son propre cas.

«On a ajouté de l'argent sur la table (des négociations), mais les syndicats ne l'ont pas su», a conclu le ministre Johnson.

Loi 160 obligatoire C6

Victime d'un chauffard, il touchera 30 millions \$

Edmonton (PC)

Scott Mihalchan, âgé de 24 ans et paralysé après avoir été frappé par un conducteur ivre, recevra la coquette somme de 30 millions \$ de la compagnie d'assurance, la plus importante compensation jamais versée dans tout le Commonwealth.

M. Mihalchan recevra d'abord un chèque de 5 millions \$ à titre de paiement de base, et touchera les 25 autres millions de dollars par versements mensuels, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 80 ans. Tous ces versements sont exempts d'impôts.

«J'aimerais mieux être en santé plutôt que de recevoir cet argent», a déclaré M. Mihalchan. Selon lui, l'importance du montant versé servira peut-être d'encouragement pour les autres victimes de conducteurs ivres. «Je connais beaucoup de personnes paralysées comme moi, mais qui n'ont pas d'argent du tout. C'est plutôt triste.»

M. Mihalchan avait été frappé, en mai 1987, par une voiture conduite

par Blair Gordon Birch. Le conducteur ivre n'avait pas respecté le feu rouge et était entré en collision avec la voiture de M. Mihalchan. Le chauffard n'avait purgé qu'une peine légère de prison, avant de déménager en Colombie-Britannique.

Selon Ron Cummings, l'avocat de M. Mihalchan, l'importance de la prime versée par les assurances s'explique par le salaire que son client aurait pu gagner, si on considère ses notes exceptionnelles en classe. «Il aurait pu aller aussi loin qu'il l'aurait voulu dans la vie», a-t-il expliqué.

Au Bureau des assurances du Canada, on a indiqué que la prime extraordinaire versée à M. Mihalchan n'aura aucun effet à la hausse sur le prix des assurances au pays.



Scott Mihalchan

Environnement: le Canada jugé «grand parleur, petit faiseur»

Hamilton (PC)

Le secrétaire général d'une commission prestigieuse des Nations Unies trouve que le gouvernement fédéral est un «grand parleur, petit faiseur» quand vient le temps d'assainir l'environnement.

Mais s'il compte respecter sa promesse de jouer un rôle de leader mondial en matière d'environnement, le gouvernement doit d'abord s'assurer de réduire rapidement les émissions polluantes et supprimer les mégaprojets dommageables pour l'environnement dans ce pays, a affirmé M. Jim MacNeill.

«Le Canada est un pays bien connu comme étant un précurseur en paroles, mais un suiveur en action», a-t-il commenté en entrevue, après avoir prononcé un discours à l'assemblée annuelle de l'Association ontarienne du gaz naturel.

M. MacNeill, qui a participé à la rédaction du rapport de la commission Brundtland sur l'environnement mondial, croit que le premier pas à

faire pour le Canada est de se fixer un objectif de réduction de 20 pour cent des émissions de gaz carbonique d'ici l'an 2005. «Refuser de prendre l'initiative entraînerait des conséquences tout simplement trop affreuses», a-t-il dit.

Le mois dernier, les ministres de l'Énergie fédéral et provinciaux ont reporté leur décision sur un plan de cette nature, justement, plan qui avait initialement été soumis par une conférence internationale à Toronto, l'an dernier. Les ministres ont décidé de tenir une autre rencontre, six mois plus tard, pour revoir la question.

Fuite d'un rapport

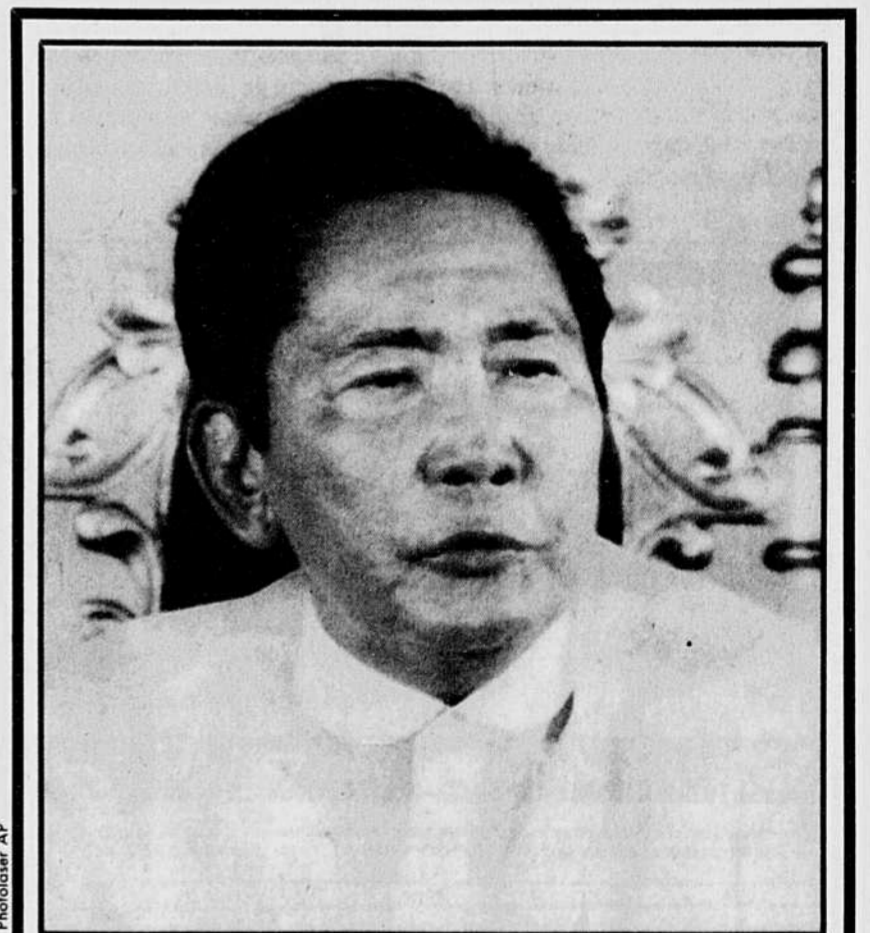
Le rapport d'un conseiller du gouvernement, objet d'une fuite juste avant la réunion ministérielle, signalait que le Canada pourrait combattre ce qu'on appelle «l'effet de serre» en effectuant une coupure de 20 pour cent des émissions de substances polluantes, et épargnerait du même coup 100 milliards \$ en dépenses énergétiques.

Selon ce document, le gaz carbonique, qui vient de l'utilisation de

combustibles fossiles, est le principal facteur de l'effet de serre, ce réchauffement graduel de l'atmosphère terrestre.

«J'ai été déçu qu'ils n'aient pas adopté cet objectif de 20 pour cent», a regretté M. MacNeill. «Ils auraient pu envoyer ainsi un message très fort au reste du monde.»

M. MacNeill, un «réfugié écologique» qui a quitté avec sa famille la zone de poussière («dust belt») du sud de la Saskatchewan pour vivre dans la région des parcs du centre de la province, reconnaît qu'on doit pousser davantage les recherches pour déterminer ce qui se passe avec l'environnement. «Mais nous ne pouvons attendre d'avoir toutes les réponses», prévient-il. Il fustige aussi la décision d'Ottawa de subventionner plusieurs secteurs de l'industrie de l'énergie. De cette façon, les contribuables canadiens se trouvent à accepter d'assumer le coût des mégaprojets qui produisent des combustibles fossiles, lesquels, en brûlant, polluent l'environnement.



Agé de 72 ans, l'ex-dictateur philippin Ferdinand Marcos a rendu l'âme hier, à Honolulu, où il vivait en exil depuis février 1986. Les détails en page C 7.

Les Philippines ne veulent pas la dépouille de Marcos



Centraide ESTRIE

Pour mieux vivre ensemble!

1076-589-9281
819-589-9281

moi, je donne

O C T O B R E 1 9 8 9

15e CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

L'Université possède la formule de destruction

18 mois pour débarrasser Sherbrooke de ses BPC

Lise OUELLETTE Sherbrooke

En tant que les ministères de l'Environnement provincial et fédéral acceptent d'ouvrir leurs goussets, le département de chimie de l'Université de Sherbrooke pourrait débarrasser la Ville Reine des Cantons de l'Est et sa périphérie de ses 50 000 litres connus de BPC liquides.

Et cela, dans un délai maximum d'un an et demi, à un coût relativement faible et sans danger aucun pour la population et l'environnement.

Pour ce faire, le département construirait une unité mobile de décontamination et de destruction des BPC (biphényles polychlorés), qui se rendrait là où ils se trouvent et qui utiliserait un des volets du procédé Pyral mis au point à Sherbrooke par le professeur Jean-Marc Lalancette, il y a trois ou quatre ans.

Voilà le projet tel que divulgué en entrevue, hier, par le directeur du département, Hugues Ménard, entouré par la circonstance du professeur Lalancette et du responsable de la sécurité Marcel Mongrain.

Petite échelle

Selon M. Lalancette, le 1,5 million de litres d'huiles contaminées qui sont essayées à la grandeur du Québec (dont 50 000 litres sur le territoire de la Sherbrooke métropolitaine), présentent pour la plupart une faible concentration de BPC et se trouvent répartis par petites quantités seulement.

Le projet concerne par conséquent au plus haut point des établissements comme les hôpitaux dotés de vieux transformateurs, les écoles professionnelles, peut-être les universités elles-mêmes et, de façon générale, une foule de petites entreprises pri-

vées équipées d'installations électriques anciennes.

«Jusqu'à présent, elles se sont bien gardées de se vanter d'être aux prises avec des BPC mais il se produira le même phénomène que dans le secteur de la santé: il suffit qu'un médecin s'installe quelque part avec des solutions pour que les malades se manifestent en abondance», mentionne M. Lalancette.

Éventuellement, le conteneur de BPC solides de Dominion Textile, refusé en Angleterre et placé en attente sur le terrain de la rue Burlington, pourrait profiter du projet puisque le procédé Pyral permet également la décontamination des solides, a indiqué son inventeur.

Le laboratoire mobile serait appelé à décontaminer entre 100 et 200 litres d'huiles par jour et à nettoyer les contenants pollués qui sont appelés BPC solides (les transformateurs par exemple), de telle sorte que ces huiles et ces contenants totalement purifiés pourraient être réutilisés. Seuls les condensateurs ne seraient pas touchés car ils exigeraient un équipement plus dispendieux, ont souligné les porte-parole du département de chimie.

Réaction chimique

Contrairement à toutes les autres méthodes existantes qui consistent à brûler les BPC à très hautes températures et qui présentent par conséquent des dangers d'émissions toxiques durant le processus, le procédé Pyral décontamine et détruit les BPC par réaction chimique à partir de sodium utilisé dans des conditions contrôlées.

Une fois le sodium introduit dans l'huile, la réaction se produit en quelques minutes et les BPC se transforment en inoffensif sel de table et carbone qui, enlevés, laissent une huile propre et réutilisable.

Pour donner un aperçu de la rapidité du procédé, cinq litres d'huile contaminée à 2000 parties par million, peuvent être décontaminés en 20 minutes.

Certes, la manipulation du sodium exige des précautions sévères et

ne peut être effectuée que par un personnel compétent en la matière puisque cet élément peut brûler facilement à l'air libre et provoquer une combustion vive présentant comme toute les mêmes dangers d'émissions toxiques de dioxines et de furanes que les incinérateurs de BPC.

«Mais avec un personnel compétent, les risques sont réduits à zéro. Il faudrait un acte de sabotage pour que la manipulation du sodium cause des problèmes», réplique avec force M. Lalancette.

Au moins 500 000 \$

Au dire de M. Ménard, pour se concrétiser, le projet nécessiterait des subventions de l'ordre de 500 000 \$ pour la seule construction de l'unité mobile et un montant indéterminé pour son exploitation.

«Chose certaine, il coûterait moins cher de décontaminer que de transporter et d'entreposer les BPC», allègue le directeur du département de chimie en signalant que le transport d'un conteneur de BPC de Montréal à Senneterre revient à 3000 \$ et l'entreposage, à un prix encore non fixé. Et M. Mongrain de renchérir qu'une compagnie a déjà payé jus-



Michel Mongrain

qu'à 12 000 \$ pour se défaire d'un seul baril de BPC.

Approchés il y a quelques semaines, les ministères en cause se penchent sur le projet qui n'a toutefois pas encore fait l'objet de demandes fermes de subventions.



Hugues Ménard

Les essais menés à Joliette jugés dangereux

Sherbrooke (LO)

Selon le professeur Jean-Marc Lalancette et le responsable de la sécurité au département de chimie de l'Université de Sherbrooke, Marcel Mongrain, Québec fait fausse route en expérimentant la combustion de BPC dans les installations de Ciment St-Laurent de Joliette.

«Si la combustion se déroule mal, si des diminutions de température se produisent en cours de route, il y a nécessairement s'échapper dans l'air des dioxines et des furanes, éléments

hautement toxiques», commente M. Mongrain.

«De toute façon, même si la combustion se déroule bien, de l'acide chlorhydrique va se former et s'échapper, ce qui revient à envoyer de l'acide directement dans l'atmosphère et à favoriser les pluies acides», ajoute-t-il.

Quant à M. Lalancette, c'est la

facture que paye le gouvernement qui le fait sursauter.

«Avec le procédé Pyral, j'aurais pu débarrasser complètement St-Basile-e-Grand de ses BPC pour 5 millions \$, c'est-à-dire pour un montant 10 fois moins élevé que ce qui a été engouffré jusqu'à présent. Et je vous fais remarquer que les BPC de St-Basile ne sont pas encore détruits pour autant.»

FAITS DIVERS

De vol qualifié à agression sexuelle

Les limiers avaient bien raison de s'interroger sur le bien-fondé d'une plainte de vol qualifié portée à leur attention, mercredi.

L'enquête menée par le détective Alain Lévesque, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, a abouti à un résultat «boomerang»: le plaignant qui avait déclaré avoir été victime de coups, blessures et vol... pourrait en fait être accusé d'agression sexuelle.

L'individu, âgé dans la vingtaine, avait été appréhendé en date du 20 septembre pour avoir crevé 12 pneus de véhicule; cette rage avait été mise sur le compte d'une déception amoureuse.

Or voilà que sept jours plus tard, le même individu a raconté aux policiers qu'un couple l'avait attaqué dans sa chambre à coucher, dans un logement de la 11e Avenue et l'avait dépouillé d'une somme de 27 \$ et des clefs de sa voiture.

L'enquête policière a finalement démontré que c'était plutôt le plaignant qui, quelques heures auparavant, avait attaqué son ancienne blonde dans son logement à elle, avait tenté de l'agresser sexuellement en lui enlevant de force ses vêtements et lorsqu'elle a réussi à s'embarquer dans la salle de bains, l'agresseur avait quitté les lieux.

Après son départ, on a constaté la disparition d'une somme de 300 \$.

Si les gens se demandent parfois dans quelle sorte de monde de dinglins on vit, les policiers se le demandent presque quotidiennement.

Il appartiendra au procureur de décider quelle sera la nature des accusations portées dans cette curieuse affaire.

150 litres d'huile déversés

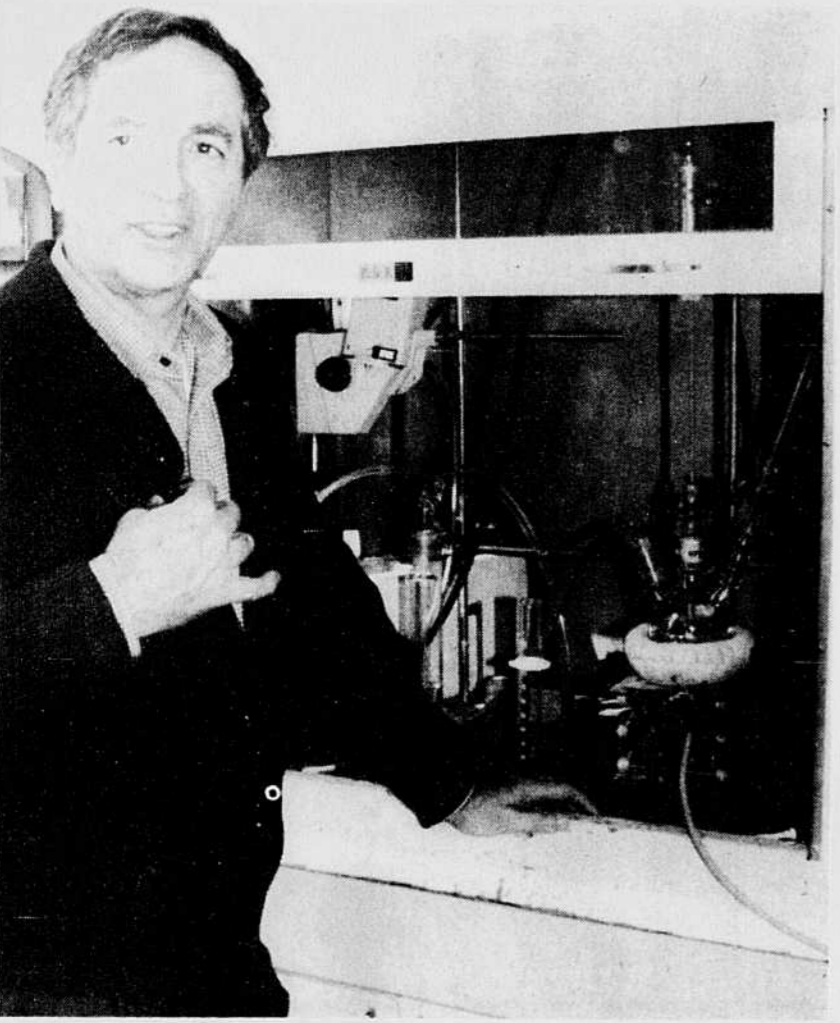
Le déversement accidentel de quelque 150 litres d'huile à chauffage dans la pente abrupte de la rue Terrill, hier matin, a nécessité l'intervention des pompiers et des employés de la voirie de Sherbrooke.

Les pompiers ont utilisé des sacs de matière absorbante pour empêcher le mazout de glisser dans les bouches d'égout pluvial alors que les employés de la voirie ont déversé une grosse quantité de sable sur la chaussée pour que les usagers de la route puissent y circuler en toute sécurité.

Une fois le sable bien imprégné d'huile, on a procédé à sa récupération pour le transporter jusqu'au site d'enfouissement sanitaire de la ville.

Parlant de ce site, les pompiers pour un quatrième jour d'affilée ont dû intervenir pour le fameux feu souterrain qui y couve depuis le début de la semaine.

Encore une fois, il a également fallu vider le contenu d'un camion-citerne de la ville, à savoir quelque 20 000 litres d'eau. Les pompiers ont également vidé le réservoir d'un camion-pompe.



Le professeur Jean-Marc Lalancette, au cours d'une démonstration du procédé Pyral: l'unité mobile de décontamination comporterait un réservoir en acier inoxydable d'une vingtaine de gallons qui serait l'équivalent, en plus gros évidemment, du petit flacon que l'on voit et où se déroule la réaction chimique de décontamination.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Croyez-vous que Via Rail devrait maintenir la liaison Sherbrooke-Montréal, même à grands frais?



Arlette Grenier, de Sherbrooke: «Oui, je trouve que c'est un service utile pour les gens allant à l'extérieur de la ville de Sherbrooke. Par exemple, ma mère se rend parfois à Montréal en train. C'est un service important qui doit être maintenu.»

Roland Chaussé, de Montréal: «Oui, c'est un service public et un gouvernement doit apporter satisfaction à ses commettants. Pour un gouvernement, la rentabilité doit se trouver dans la satisfaction des gens, ce n'est pas l'argent qui est important. La liaison ferroviaire entre Sherbrooke et Montréal est un service à la population et elle doit être maintenue.»

Lise Garand, de Sherbrooke: «Il y a des personnes qui en ont vraiment besoin, donc le service devrait être maintenu. Et à la longue, je pense que le service pourrait devenir rentable.»

Francine D'Amours, de Rock Forest: «Ca dépend du nombre de voyageurs. Je n'ai personnellement jamais pris ce train mais ça peut aider les gens. Mais si ce n'est pas rentable, il ne faut pas maintenir la liaison parce que c'est nous autres qui payons pour ça.»

Roger Jeanson, de Racine: «La liaison serait mieux d'être maintenue parce que c'est commode pour bien des gens. Au niveau financier, ça avait coutume de marcher, je ne vois pas pourquoi ça ne continuerait pas.»

Claude Villemaire, de Sherbrooke: «Je ne l'ai jamais pris mais on voit tous les jours des gens qui vont prendre le train. Ce serait une perte importante pour la région et l'économie. Ça existe depuis plusieurs années et quand on enlève quelque chose à quelqu'un, ça fait mal.»



KAORI

Grillades à la japonaise (Les steaks sont si tendres qu'on peut les couper avec une baguette)

REPAS D'ANNIVERSAIRE

Pour votre anniversaire, venez à quatre ou plus. Les mets seront tranchés, coupés en dés et cuits devant vous et si vous avez vraiment besoin d'un couteau, nous vous l'offrons également.

Le seul et unique restaurant japonais à Sherbrooke.

3200 King ouest, Sherbrooke.

Réervations: 567-3941

Résultats

Tirage du 89-09-27

649 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

1-16-20-21-25-33

No complémentaire 45

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 920 993,40 \$
5/6 + 7	103 672,60 \$
5/6 200	2 774,70 \$
4/6 13 076	81,60 \$
3/6 260 305	10,00 \$

VENTES TOTALES 15 270 943,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 89-09-30

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVIS

Dans le cadre du nettoyage d'automne, les responsables de la cueillette des vidanges précéderont à partir du 2 octobre jusqu'au 31 octobre 1989, lors de leur horaire habituel de la levée des ordures ménagères, à la cueillette de tous les objets qui seront placés en bordure des propriétés avant 8h00 a.m. (exception faite pour les carcasses d'automobiles et les pneus). Les branches devront être coupées en longueur de quatre pieds et être ficelées.

Ces cueillettes seront effectuées sur tout le territoire de la Municipalité afin d'inviter de plus en plus les citoyens à participer à l'embellissement de leur milieu.

Roger Caron
Secrétaire-trésorier

5221-29, 30, sept., 7, 14, 21 oct.

METEO

Montréal

MONTRÉAL (PC) — Voici le bulletin météorologique pour le Québec émis par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain, samedi.

Une faible perturbation a traversé le nord du Québec, laissant des nuages sur presque toutes les régions. Un front froid avec des nuages passera sur le sud de la province aujourd'hui et drainera de l'air frais sur les régions du nord-ouest.

Demain, une crête de haute pression dominera le centre de la province, alors qu'un enroulement s'effectuera sur le nord-ouest.

Estrie: des nuages et possibilité d'averses. Max.: près de 12. Min.: 0 à -2. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Beauve, Québec: plutôt nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Des nuages par la suite. Max.: près de 12. Min.: 0 à -2. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: des nuages en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: près de 14. Min.: près de 3. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé. Nébulosité croissante en fin de journée.

Laurentides: des nuages et possibilité d'averses. Max.: 10 à 12. Min.: 0 à -1. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: nébulosité croissante.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: près de 10. Min.: 0 à -2. Vents modérés. Demain: nuageux et possibilité d'averses.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 10 à 12. Min.: près de 0. Vents modérés. Demain: enroulement.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Max.: près de 10. Min.: près de 0. Vents modérés et devenant plus frais. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: des nuages.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: près de 12. Min.: près de 4. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: dégagement.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Fortin: nuageux avec averses dispersées. Max.: près de 12. Min.: 2 à 4. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: des nuages.

Baie-Comeau, Sept-Îles: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: près de 10. Min.: près de 2. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse-Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: nuageux avec quelques averses. Max.: près de 8. Min.: près de 2. Vents modérés. Risque de précipitations: 60 p.c. Demain: des nuages.

Secteur de Natashquan et à l'est: nuageux avec averses dispersées. Max.: 6 à 8. Min.: près de 3. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: des nuages.

Dans le monde:

Amsterdam	15	12	Athènes	28	19
Bahraïn	35	26	Bangkok	34	26
Beïrouth	30	21	Belgrade	20	14
Berlin	15	6	Bogota	18	8
Buenos Aires	17	3	Buenos Aires	11	4
Caracas	28	18	Copenhague	16	9
Dublin	15	10	Frankfurt	16	3
Genève	19	7	Helinski	14	11
Hong Kong	30	27	Honolulu	32	23
Islamabad	32	14	Istanbul	26	15
Jakarta	30	22	Jérusalem	27	16
Johannesburg	25	9	Kiev	19	11
Kuala Lumpur	32	23	Le Caire	32	19
Lima	18	14	Lisbonne	30	17
London	15	12	Madrid	30	15
Manille	30	24	Mexico	17	7
Montevideo	12	4	Moscou	17	5
New Delhi	35	22	Nicossie	29	17
Oslo	16	6	Paris	20	13
Pékin	27	12	Perth	17	11
Rio	16	21	Rome	24	16
Santiago	18	10	Sao Paulo	31	23
Séoul	23	14	Singapour	19	13
Stockholm	15	7	Sydney	18	13
Taipei	30	23	Tel Aviv	28	20
Tokyo	30	21	Varsovie	21	7
Vienne	17	11			

INDEX

Arts:	D-5
Carrières et professions:	A-6
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-1
Secrets mal gardés:	B-4
Sports:	D-1
Vivre en 89:	B-3

La Tribune

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION	
Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION	
Jean-Vincent Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles
Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint	Stéphane Lavallée Chef de cuisine
Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Denis Messier Directeur des pages sportives
PUBLICITÉ	
J. Barin St-Amand Directeur marketing	Jean-François Rouleau Directeur des ventes
PRODUCTION	
Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production	Gérard Pépín Adjoint
J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gaston Grenier Adjoint Benoît Côté Chef presser
COMPTABILITÉ	
André Corriveau Chef comptable	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE	
Jean-Nil Laplante Directeur au tirage	André Custeau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT	
Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Jean-Marc Pépín Gaston Pinaré Jean-Charles Poulin
EXPÉDITION	
Michel Doyon Gérant	BATISSE André Jacques Responsable

Compter de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

LA QUOTIDIENNE

548-0583

Chantier du pont Aylmer

La CSST suspend une partie des travaux

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Une partie des travaux de construction du pont Aylmer a dû être momentanément suspendue, hier matin à Sherbrooke, à la demande de la Commission de santé et sécurité du travail (CSST), puisqu'une grue manoeuvrait trop près de lignes de haute tension surplombant la section ouest du chantier.

Hydro-Sherbrooke a cependant consenti à interrompre temporairement le courant la nuit passée pour permettre à l'entrepreneur, la firme Grandmont, d'installer quatre poutres de béton à partir de la rive ouest de la rivière St-François.

Le porte-parole de la CSST, Émile Grieco, a expliqué hier que le Code de la construction interdit toute manoeuvre de grue à moins de trois mètres des lignes de haute tension et que cette condition ne pouvait être respectée.

Hydro-Sherbrooke, la CSST, la firme Grandmont et le service de grues Guay se sont entendus hier pour couper l'alimentation des deux lignes de transport de 46 000 volts, durant six heures la nuit passée.

Cette interruption n'a toutefois pénalisé aucun abonné d'Hydro-Sherbrooke, puisque le courant n'alimente pas le centre-ville.

Selon le président et directeur général de la firme Grandmont, Jacques Lamarche, ce contretemps n'a causé aucun nouveau retard dans l'échéancier des tra-

vaux, puisque les ouvriers ont pu poursuivre durant la journée d'hier la mise en place des autres poutres à l'aide d'une grue située sur le chantier au niveau de la rivière.

M. Lamarche a précisé que l'installation de quatre des poutres du côté droit du pont doit se faire à l'aide d'une grue de 80 tonnes installée sur la rue King ouest. Le mat de la grue doit par conséquent passer à proximité de deux lignes de transport, ce qui représente un risque lorsqu'il y a du courant.

A Hydro-Sherbrooke, l'ingénieur chef de la section exploitation, François Pagé, a expliqué hier qu'aucun abonné ne devait être privé de service puisque le courant des deux lignes de 46 000 volts a été détourné. De plus, a-t-il dit, il s'agit de lignes de transport reliant les postes St-François et Richelieu.

«On a des chemins alternatifs, qui ne peuvent être utilisés le jour parce qu'il y aurait trop de charge, mais la nuit la charge est réduite et c'est possible», a dit M. Pagé.

Et pour ce qui est des frais d'opération, M. Pagé a précisé qu'ils seront assumés par l'entrepreneur.

M. Lamarche a d'autre part indiqué que d'ici la livraison de la totalité des 41 poutres du pont Aylmer (20 d'entre elles ont été livrées, les autres doivent arriver dans deux semaines), les ouvriers vont concentrer leur travail sur la partie ouest du pont.

Le ministre Charest et les coupures chez Via Rail

«Je n'ai jamais laissé croire à des conséquences différentes»

Jean PICHETTE Sherbrooke

«Dès que nous avons annoncé la décision de réduire substantiellement les subventions à Via Rail, il était évident que cela aurait des conséquences. Et je n'ai jamais laissé croire que les conséquences seraient différentes à Sherbrooke», explique le ministre Jean Charest, député de Sherbrooke à la Chambre des Communes, invité à commenter la nouvelle relative à l'élimination de la liaison ferroviaire entre Montréal et Sherbrooke.

Rappelons que la Presse Canadienne annonçait hier, de source bien informée, la fermeture, le 15 janvier prochain, de plusieurs liaisons régionales de Via Rail, conformément aux vœux du ministre des Transports, Benoît Bouchard. La liaison inter-cités Montréal-Sherbrooke, assurée six fois par semaine, serait ainsi abolie, alors que le train reliant Halifax à Montréal, via Sherbrooke, demeurerait en gare quatre jours par semaine. Déjà, l'an dernier, le ministre des Finances, Michael Wilson, avait annoncé une réduction de 60 pour cent des fonds alloués à Via Rail, qui passait ainsi de 651 millions \$ en 1988 à 250 millions \$ en 1993.

Refusant de commenter ce qui constitue selon lui un simple rumeur, M. Charest souhaite par ailleurs qu'une décision dans ce dossier soit annoncée le plus tôt possible, «pour qu'on puisse passer à autre chose».

Après avoir participé, à la suite de ses engagements électoraux de 1984,



Jean Charest

à la remise sur pied, en 1985, des services de Via Rail à Sherbrooke, interrompus par le gouvernement libéral en 1981, le ministre considère avoir tenu ses promesses. «En 1984-85, j'ai pris un engagement clair, que j'ai respecté. Mais j'avais aussi précisé aux gens de l'Estrie qu'à long terme, les services de Via Rail ne seraient maintenus que s'ils étaient désirés.»

Soulignant que seulement trois pour cent des Canadiens utilisent le train, le député de Sherbrooke rejette les arguments de ceux qui voient dans les horaires du service la cause de la faible fréquentation du train. «Il y aura toujours des critiques pour les horaires ou autre chose. Mais des ajustements ont été faits au service

pour tenter de satisfaire la clientèle», note le ministre.

Voir l'impact

À la Chambre de commerce de Sherbrooke, le président Réal Létourneau, tout en soulignant que l'organisme n'a pas encore pris de position officielle, a tenu à préciser la nature du problème.

«Il ne semble pas que les usagers utilisent davantage le train depuis trois ou quatre ans. Si le train ne répond pas à un besoin, il vaudrait peut-être mieux le fermer. Mais il faut dire que les heures n'étaient peut-être pas très attirantes. De plus, il faudrait voir l'impact d'une telle

décision sur l'économie de la région.»

Du côté du député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, André J. Hamel, la décision supposée de Via Rail apparaît déplorabile. «Je trouve bien dommage qu'on annonce une telle fermeture parce que la liaison répond à un besoin, il y a des gens qui s'en servent régulièrement.»

Bien que cette décision relève du gouvernement fédéral, M. Hamel entend bien faire des représentations auprès de son homologue fédéral. «Tout ce qu'on peut faire, c'est de mettre le plus de pression possible pour démontrer la pertinence du lien ferroviaire.»

La moitié des directeurs de la SDIS s'en vont

Sherbrooke (FG)

Le conseil d'administration de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS) aura bientôt un nouveau visage, avec le remplacement de la moitié de ses directeurs.

Le président de l'organisme et maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, a confirmé hier que le processus a été lancé en vue de nommer quatre nouveaux membres ayant dernièrement remis leur démission.

«Malheureusement pour les journalistes, a lancé le maire d'un ton narquois, il n'y a pas de scandale au sein de la SDIS. Ces départs sont parfaitement explicables et la situation est tout à fait normale.»

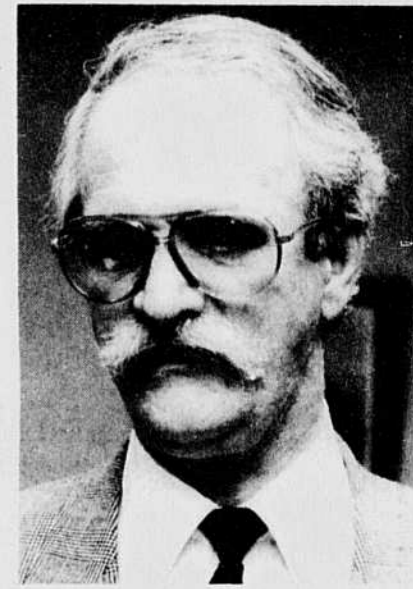
Les départs volontaires concernent quatre des huit administrateurs, soit Charles Morin et Pierre Fréchette, en poste depuis moins d'un an, ainsi que André Larose et André Rainville.

«En ce qui concerne M. Morin, qui était directeur général de Communications Tie, il est maintenant rendu à Montréal. Quant à M. Fréchette, à la direction de Baxter, il est maintenant en Europe. Pour sa part, M. Larose, qui était chez Bombardier à Valcourt, a été promu chez Canadair à Montréal. Comme ces trois personnes ne résident plus dans la région, leur départ se comprend aisément. Au sujet de M. Rainville, sa démission s'explique simplement par le fait qu'il était rendu au bout de son mandat de quatre ans... C'est donc inutile de chercher de la bisbille car il n'y en a pas», a expliqué M. Pelletier au sujet de ces hommes d'affaires qui, du reste, n'ont pu être rejoints hier par le journal.

La direction de la SDIS est donc amputée de moitié. Outre les deux nouvelles recrues de l'an dernier, Gérard De la Fontaine et Denis Casteau, on retrouve Pierre A. Moisan et André Labrie; ce dernier représentant le ministère québécois de l'Industrie et du commerce.

Cela fait mal

«Bien sûr, ces départs s'expliquent mais ils font mal car ils surviennent au même moment. D'ici la fin de l'automne, leurs successeurs devraient avoir été nommés. D'ailleurs, le processus vient d'être lancé», a commenté le maire, soulignant que cet événement retardera son propre départ de la présidence de la SDIS, annoncé en juin dernier. «Je comprends la décision prise au conseil municipal là-dessus, mais j'estime dans les circonstances que ce n'est pas le temps pour moi de quitter», dit-il en outre.



Jean Paul Pelletier

Enfin, le maire a admis que contrairement à son habitude des années antérieures, la SDIS ne produira pas pour l'année 1988 son rapport d'activités. «Il faut se rappeler que M. Parenteau n'a été nommé commissaire industriel en chef qu'à la fin de 1988 et que personne n'a occupé le poste à la suite du départ de Serge Bouchard. Quant à Réal Patry, il a été pris une bonne partie de l'année 1988 dans sa campagne électorale fédérale. Mais le rapport financier a quant à lui été déposé publiquement au conseil municipal il y a plusieurs mois», devait finalement soumettre M. Pelletier.

Face au centre administratif, une oeuvre qui fait tourner des têtes

Jean PICHETTE Sherbrooke

Surprise. Interrogation. Plaisir. Irritation. Au nouveau centre administratif du gouvernement du Québec, coin Belvédère et Frontenac, à Sherbrooke, le monolithe argenté monté sur l'escalier menant à l'édifice vitré fait tourner de nombreuses têtes depuis hier.

«982 Portland». Non, ce n'est pas l'adresse du bâtiment regroupant les services gouvernementaux provinciaux, mais le titre de l'oeuvre du sculpteur Pierre Bourgault choisie pour orner la devanture de l'édifice, dans le cadre du Programme provincial d'intégration de l'oeuvre d'art à l'architecture, qui consacre aux arts un pour cent du budget de construction des édifices gouvernementaux.

«Cette sculpture n'est pas une oeuvre autonome. Elle va chercher ses caractéristiques dans le tissu culturel de Sherbrooke, particulièrement dans la présence de la culture anglophone. D'ailleurs, l'oeuvre représente bien le respect des francophones, qui ont permis à la culture anglophone de s'épanouir. Par l'éloge du style victorien, je mets ainsi en évidence la tolérance des Québécois francophones», explique le sculpteur de Sait-Jean-Port-Joli.

Une maison victorienne de la rue Portland. Et un bateau à vendre, juste à côté. Il n'en fallait pas davantage pour celui qui a enseigné pendant 20 ans à l'école de sculpture de St-Jean-Port-Joli. «L'oeuvre est constituée d'une maison gîte, comme si elle se trouvait sur l'eau. Et les escaliers verticaux de cette architecture victorien-

ne viennent s'intégrer aux escaliers fonctionnels de l'édifice.»

Mariage d'une architecture fonctionnelle et de l'intimité victorienne. Et surtout ouverture sur le rêve. «Face à l'édifice, un mur de la maison est retiré et on voit des vagues à l'intérieur. Au lieu de mettre un bateau à côté de la maison, j'ai en quelque sorte mis le rêve du propriétaire du bateau dans la maison. Je propose le rêve aux gens comme possibilité de s'échapper. Quand les fonctionnaires sortent de l'édifice pour s'en retourner chez eux, je leur dis que le rêve est une possibilité que l'on peut accepter.»

Un questionnement

L'artiste a déjà exécuté plus d'une dizaine d'oeuvres pour des édifices publics. Il sait que sa démarche peut surprendre, voire choquer.

«Les gens ne sont pas indifférents. Au début, ils ont souvent une réaction de rejet. Mais à force de voir l'oeuvre, celle-ci devient une présence dans la vie de tous les jours. Et il est important que les gens se posent des questions face à une oeuvre d'art. L'indifférence est la pire chose pour une oeuvre d'art. Dans 10 ans, il faut que mon oeuvre continue de susciter des questions.»

La sculpture de Pierre Bourgault saura certes interpeller les Sherbrookoïses. Qu'on aime ou non ce bloc d'aluminium poli. Pourtant, ne fait-elle pas simplement écho à l'édifice qui se trouve derrière elle? Après le programme d'intégration de l'oeuvre d'art à l'architecture, peut-être faudrait-il un programme d'intégration du bâtiment à son quartier...



Pierre Bourgault installe sa sculpture d'inspiration victorienne devant le nouvel édifice gouvernemental, coin Belvédère et Frontenac.

Argent des sanctions: Caritas-Sherbrooke a été retenu par Québec avant même d'être consulté

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le ministère de la Santé et des services sociaux n'a pu répondre, hier, à toutes les questions soulevées au lendemain de la publication de l'information voulant que Caritas-Sherbrooke soit, bien malgré lui, l'organisme désigné pour recevoir le fruit des sanctions appliquées en région à la suite de la grève illégale des infirmières et des syndiqués de la Fédération des affaires sociales de la CSN.

L'attaché de presse de la ministre Thérèse Lavoie-Roux, M. Yves-Thomas Dorval, explique la situation du fait que le décret où figure le nom de Caritas a été adopté bien avant la consultation menée par le ministère auprès de l'organisme concerné.

Lors de cette consultation, Caritas-Sherbrooke a clairement refusé de recevoir les sommes d'argent qui seront prélevées sur le salaire des grévistes.

Selon M. Dorval, le décret a été adopté avant même que les infirmières retournent au travail, le 12 septembre. La consultation, elle, remonterait à une dizaine de jours.

Pour expliquer pourquoi les organismes n'ont pas été consultés avant l'adoption du décret et ce qui risque de se produire maintenant que des noms figurent sur le décret, M. Dorval demande au journaliste de s'adresser d'abord au CRSSS de sa région. Il ajoute que les CRSSS sont chargés de recueillir les sommes d'argent et de les remettre aux organismes désignés.

Au Conseil régional de la santé et

des services sociaux de l'Estrie (CRSSSE), le directeur général, M. Jean-Pierre Duplantie, souligne les nombreuses imprécisions qui ne manquent pas d'envelopper ce dossier.

Selon lui, le ministère a confié le mandat aux CRSSS de recueillir les sommes d'argent et de les remettre à des centres de bénévoles chargés de les redistribuer aux organismes communautaires de leur région. En Estrie, le CRSSSE doit remettre l'argent à Caritas qui, lui, devrait le redistribuer à des organismes bénévoles.

Caritas avait-il bien compris ce mandat lorsqu'on l'a consulté? Pouvait-il refuser au nom des organismes communautaires? Le ministère nommera-t-il un autre organisme à la place de Caritas? Pourrait-il forcer la main de Caritas?

Voilà, a souligné M. Duplantie,

autant de questions auxquelles il n'a pas de réponse. Il ajoute que le ministre aura à éclaircir le sujet.

Hier, il a été impossible de pousser davantage ce dossier au ministère.

De son côté, le président de Caritas-Sherbrooke, M. Trefflé Michaud, précise que son organisme avait rapidement conclu qu'il lui fallait refuser ce «cadeau grec».

Il souligne qu'il existe une différence, aux yeux de Caritas, entre l'illegalité et la justice. La grève des infirmières, par exemple, pouvait être illégale mais, demande-t-il, n'était-elle pas juste?

Selon lui, «ça n'a pas d'allure» si Caritas se met à recevoir des sommes d'argent de la part des directions d'hôpitaux malgré son objection.

Les sommes, conclut-il, seraient retournées sur le champ.

15^e CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION
OCTOBRE 1989

moi, je donne

Centraide ESTRIE
Pour mieux vivre ensemble!
819.569.9281

5206

Écologistes de l'Ouest et des É.-U. attendus à Sherbrooke

François GOUGEON Sherbrooke

Des militants écologiques actifs de l'Ouest du Canada et des États-Unis sont attendus à Sherbrooke, au printemps 1990, pour leur faire voir sur place les dégâts causés par les pluies acides.

C'est le maire Jean Paul Pelletier qui, de retour d'un déplacement à Denver (État du Colorado) en fin de semaine dernière, en compagnie de dirigeants de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides (AQLPA), a fait état de l'invitation.

Dans une conférence de presse tenue hier à l'hôtel de ville de Sherbrooke, le maire Pelletier et le président de l'organisation engagée dans un combat à finir avec les pluies acides, André Béliste, ont souligné que leur présence à cette conférence sur l'environnement a marqué un premier pas dans la sensibilisation des intervenants de l'Ouest canadien et américain.

Pluies acides

«On a beau présenter à une telle conférence les éléments les plus percutants, par exemple dire aux gens que dans la semaine du 15 août l'Estrie a enregistré des pluies d'un PH de 3,4, soit un taux d'acidité 158 fois plus élevé que la normale, cela a certes un impact. Mais si ces mêmes gens viennent ici, qu'on leur montre une érablière dont 50 pour cent des arbres sont morts, alors la prise de conscience du problème sera nettement meilleure. Et, pour ce faire, le maire de Sherbrooke a pris l'heureuse initiative d'inviter les groupes écologistes de cette conférence à venir en région. La rencontre pourrait se tenir en mai», a commenté M. Béliste.

Or, c'est justement parce que l'appui de ces intervenants de l'Ouest du Canada et des États-Unis est nécessaire à la bonne marche du projet Arc-en-ciel que l'on tient à les impliquer à fond.

«Dans l'Ouest, rajoute André Béliste, le niveau de sensibilisation n'est pas aussi élevé que dans l'Est. Les dommages causés par les pluies aci-

des sont moins apparents qu'ici car le décalage est d'environ cinq ans.»

Le maire Jean Paul Pelletier est partie prenante à l'opération de sensibilisation, d'information et, éventuellement, d'action. «Je prends de plus en plus conscience du problème des pluies acides et j'estime de mon devoir de m'y impliquer. J'espère que les gens s'inquiéteront davantage eux aussi de la situation, afin que cela fasse pression sur les élus, des États-Unis comme d'ici, pour que les lois changent en faveur d'une meilleure protection de l'environnement. Je ne voudrais pas que les enfants de mes enfants ignorent c'est quoi un lac ou un arbre sain», dit-il.

Pour les gens de l'AQLPA, de tels propos réconfortent au plus haut point. André Béliste espère qu'il y aura plus de personnes en autorité, comme le maire de Sherbrooke, pour lancer le même message. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'orchestre le projet Arc-en-ciel, jumelant l'Estrie à l'état de New York, afin d'amener les autorités de l'Ohio à réduire la pollution atmosphérique qui nous revient sous forme de pluies acides.

Il faut rappeler en terminant qu'en janvier une délégation d'Albany et de Rochester, de l'état de New-York, viendra en Estrie pour établir la stratégie commune en vue de l'assaut qui sera lancée le mois sui-

vant dans l'Ohio, avec comme premier groupe visé les travailleurs des centrales électriques opérant au charbon.



André Béliste



Jean Paul Pelletier

avis public

Gouvernement du Québec

Ministère de la Justice
Groupe de travail sur l'accessibilité à la justice

CONSULTATION

Le Groupe de travail, constitué par le ministère de la Justice, désire recevoir les avis des personnes intéressées sur l'un ou l'autre des trois volets de son mandat:

- identifier les moyens permettant d'abattre les barrières actuelles à l'accessibilité à la justice et à cet égard, évaluer l'opportunité de développer des modes alternatifs au système traditionnel de justice, tel la médiation, la conciliation, la médiation et l'arbitrage ou l'opportunité d'améliorer ce que le système propose déjà (par exemple, la division des petites créances);
- identifier les divers moyens qui pourraient être mis en oeuvre avec ou sans l'intervention du Gouvernement dans le but de permettre également aux gens de revenus moyens d'avoir accès à des services juridiques;
- faire le bilan du programme québécois d'aide juridique afin d'en identifier les forces et les faiblesses, vérifier si le programme dans sa forme actuelle permet au législateur d'atteindre les objectifs fixés lors de sa mise en place et, le cas échéant, déterminer les correctifs qu'il y aurait lieu d'y apporter.

Toute personne, groupe ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre son avis ou mémoire au Groupe de travail, au plus tard le 15 novembre 1989.

L'avis ou le mémoire doit être transmis au Secrétaire du groupe de travail à l'adresse suivante:

Me Pierre E. Audet
Groupe de travail sur l'accessibilité à la justice
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église, 9e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1
Téléphone: (418) 643-4354

Québec

Disparition prochaine des affiches d'élections

Sherbrooke (DD)

Les affiches et panneaux publicitaires des principaux candidats lors de la dernière campagne électorale devraient disparaître complètement d'ici quelques jours.

Au bureau du député André J. Hamel, le responsable de la campagne Denis Veilleux a indiqué que les 25 panneaux publicitaires du candidat libéral seront retirés samedi ou dimanche au plus tard.

«On voulait les laisser là une semaine, pas plus. On a collé des «merci» sur les panneaux», a expliqué M. Veilleux.

Celui-ci a indiqué que 2 des 25 panneaux montés sur une charpente de bois ont été subtilisés.

Au Parti québécois, une porte-parole du candidat Jacques Blanchette a mentionné que les panneaux ont commencé à être enlevés dès le lendemain du scrutin.

«Si ce n'est pas complété, ça se fera dans les prochains jours», a-t-elle dit.

Le candidat du Nouveau parti démocratique, Mario Mercier, a pour sa part indiqué que les quelques 150 à 200 affiches installées sur des poteaux et dans les endroits publics ont pour l'essentiel déjà été enlevées.

La candidate du Parti vert, Tracy Allard, a de son côté fait savoir que «toutes nos affiches qui n'ont pas été arrachées seront retirées d'ici quelques jours des poteaux de téléphone et de lumières et vont être recyclées».

Une cinquantaine d'affiches du Parti vert ont été installées dans le comté de Sherbrooke, a dit Tracy Allard.

Le candidat du Parti communiste, Yves Lawler, n'a pas utilisé d'affiches, faute de fonds.

Quant au représentant du Parti 51, Yvon Rivet, il n'a pu être rejoint, mais il semble que le candidat n'ait pas utilisé d'affiches durant sa campagne.

SEARS LIQUIDATION

VENDREDI 29 SEPT. ET SAMEDI 30 SEPT. 1989.

 <p>LIQUIDATION SUR UNE SÉLECTION DE COMPLETS POUR HOMMES Tailles et couleurs variées. 49⁹⁹ Ch. Vêtements habillés pour hommes</p>	<p>LIQUIDATION DE CHEMISES HABILLÉES POUR HOMMES Modèles à manches longues. Couleurs variées, tailles 14 1/2 à 17 1/2. 9⁹⁹ Ch. Vêtements habillés pour hommes</p>	 <p>ACHAT SPÉCIAL! JEANS POUR GARÇONS Modèles G.W.G. en tailles variées. 23⁹⁹ Ch. Vêtements pour garçons</p>	 <p>SIÈGE D'AUTO 'ONE STEP' POUR ENFANTS Modèle inclinable à 2 positions. Recouvrement en chintz polyester/coton. No 27372. 64⁹⁹ Ch. Sears ord. 84,99\$ Acc. pour bébés</p>
<p>RABAIS 50% SUR UNE SÉLECTION DE BLOUSONS D'AUTOMNE POUR FILLES ET GARÇONS Tailles assorties. 29⁹⁹-32⁹⁹ Ch. Ord. 59,99\$-64,99\$ Vêtements pour filles et garçons</p>	<p>RABAIS 40% TOUS* LES IMPERMÉABLES 'SWAMCOAT' POUR FILLES ET GARÇONS Tailles 4 à 6X. Hâtez-vous! Vêtements pour garçons et fillettes</p>	 <p>RABAIS 20% PANTALONS POUR FEMMES Grande sélection de modèles habillés, de style mode ou classique. Couleurs variées. 19²⁰-30⁴⁰ Ch. Sears ord. 24\$-36\$ La sélection d'un magasin à l'autre.</p>	 <p>RABAIS 30% VÊTEMENTS DE DÉTENTE POUR FEMMES Tous* les vêtements de détente 2 pièces pour femmes.</p>
<p>LIQUIDATION DE VESTES DE CUIR Noir ou gris. Tailles P, M, G et TG. No 6257. 189⁹⁹ Ch. Vêtements habillés pour hommes</p>	<p>VÊTEMENTS MOLLETONNÉS ARNOLD PALMER® POUR HOMMES 24⁹⁹-29⁹⁹ Ch. Sears ord. 36\$-50\$ Vêtements pour hommes</p>	<p>AU CHOIX! 84⁹⁹ Ch. SIÈGE D'AUTO 'FORMULA I'. No 27422. Sears ord. 99,99\$ ou</p>	<p>RABAIS 50% SUR TOUS* LES JEANS 'TOUGHSKINS' EN DENIM POUR GARÇONS Tailles 8-12. Vêtements pour garçons</p>
<p>LIQUIDATION SUR UNE SÉLECTION DE VESTONS SPORT POUR HOMMES Couleurs variées, tailles 36 à 46. 29⁹⁹ Ch. Vêtements habillés pour hommes</p>	<p>VÊTEMENTS MOLLETONNÉS BOULEVARD CLUB POUR HOMMES 24⁹⁹ Ch. Sears ord. 38\$-45\$ Vêtements pour hommes</p>	<p>POUSSETTE À GUIDON RÉVERSIBLE. No 66378. Sears ord. 99,99\$ Acc. pour bébés</p>	<p>RABAIS 100% SÉLECTION DE VESTES EN CUIR POUR FEMMES Couleurs variées. 299⁹⁹ à 579⁹⁹ Ch. Sears ord. 399,99\$ à 679\$ Manteaux pour femmes</p>
<p>RABAIS 50% SUR UNE SÉLECTION DE PANTALONS ET HAUTS DE LA COLLECTION 'METRO EXPRESS' POUR FILLETTES Couleurs assorties, tailles assorties. 9⁹⁹-13⁹⁹ Ch. Ord. 19,99\$ à 26,99\$ Vêtements pour fillettes</p>	<p>RABAIS 20% TOUTES LES ROBES ET MANTEAUX V.I. PETITES ET IMAGE* POUR FEMMES *Sur articles à prix ord. à l'exception de la maroquinerie déjà en réclame</p>	<p>SÉLECTION DE CHAUSSURES POUR FEMMES Choix de modèles de notre collection d'automne. Pointures et couleurs variées. 19⁹⁹ à 34⁹⁹ Ch. Sears ord. 27,99\$ à 50\$ Chaussures</p>	<p>RABAIS 1/3 SÉLECTION DE CHAUSSURES DE SPORT POUR HOMMES ET FEMMES Modèles Converse®, Reebok®, Nike® et Adidas®. Pointures assorties. La sélection varie d'un magasin à l'autre. 26⁶⁶ à 59⁹⁷ Ch. Sears ord. 39,99\$-89,99\$ Chaussures</p>

LES JOURS SEARS 89

SE POURSUIVENT... VENEZ VITE ET PROFITEZ DE CES BONS ACHATS JUSQU' AU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1989

*Sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

SOINS PERSONNELS 1⁶⁶†† Ch.
Rouge à lèvres Bonnie Bell® en un choix de teintes. Val. 4,95\$. Ch. 1,66\$
Produits de beauté

649^{††} Crimper ou Waver Sears ord. 12,99\$
999^{††} Appareil pour enlever le vernis à ongles. Sears ord. 19,99\$
Au choix appareil Waver ou Crimper de Windmere®, ou appareil pour enlever le vernis à ongles.
Produits de beauté

Rabais 70\$††. Contre-porte 'Contessa' 2" à 3 panneaux. Nos 21436/7/8. Ord. 379,99\$. Ch. 309,99\$
Renovation

Rabais 70\$††. Contre-porte 'Royal' 2" à 2 panneaux. Nos 21426/7/8. Ord. 329,99\$. Ch. 259,99\$
Renovation

VOICI DE BONS ACHATS, MOITIÉ PRIX CHEZ SEARS... DE LA MODE AUX OUTILS

CRAFTSMAN SANS CORDON 34⁹⁹ Ch.
Sears ord. 69,99\$
Tournevis/perceuse réversible 3/8". Bloc d'alimentation intégré se chargeant en 3 heures ou moins. Garantie de 2 ans*. No 22215.
*Détails de la garantie en magasin Quincellerie

COORDONNÉS POUR FEMMES 10⁹⁹ Ch.
Sears ord. 22\$
Au choix, chemise à manches longues, haut à manches longues ou jupe à enfiler. Tailles P, M, G.
Vêtements sport pour femmes

CHEMISE DE NUIT 39⁹⁹ Ch.
Sears ord. 17,99\$
En tissu molletonné polyester et coton. Tailles P, M, G.
Vêtements de détente pour femmes





Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Des relations de travail tendues chez Combustion

Gilles FISETTE Sherbrooke

La situation est explosive à l'usine de la Société d'ingénierie Combustion du Canada, rue Roy, à Sherbrooke.

Hier après-midi, à la fin du quart de travail, à l'extérieur du terrain de l'usine, un tract syndical a été distribué à tous les employés.

Intitulé «L'informateur syndical», ce tract entend dénoncer la détérioration du climat de travail depuis l'arrivée de nouveaux dirigeants. Il rappelle aux syndiqués que «notre force collective est la meilleure».

«Avec la venue de M. G. Crew, comme gérant de production qui nous semble juste et honnête, et de M. R. Descent, directeur du personnel, qui est un spécialiste en négociation, la relation de travail entre patrons et employés qui s'était améliorée sensiblement depuis quelques années, en prend un coup, je dirais même se détériore rapidement», peut-on y lire.

Le local 1530 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéronautique dit craindre que la nouvelle attitude patronale soit une stratégie en vue des prochaines négociations. Le contrat de travail à cet endroit arrive à échéance en juillet 1990.

Rappel

L'usine de la Combustion a été le site de deux durs conflits de travail, en 1986 et en 1987. Celui de 1986 avait duré plus de trois mois.

Le syndicat estime que la présente situation rappelle celle des «années difficiles que tout le monde a connu et vécu en 1986 et en 1987... à l'exception de nos nouveaux dirigeants patronaux qui n'étaient pas encore à l'emploi de C.E. Canada.»

«Est-ce que la compagnie a intérêt à détruire tout le travail qui s'est fait en relation de travail depuis ces dernières années», se demande le syndicat?

Pour appuyer son argumentation, le syndicat cite plusieurs exemples.

Ainsi, il parle d'un non-respect des ordonnances de cour dans le grief Guy Brazeau. Il mentionne également le refus de la compagnie de verser une somme de 70 000 \$ au syndicat en guise de contribution à l'assurance collective. Ce montant est dû depuis deux ans.

«La compagnie ne veut plus donner de services auprès des gens en distribuant les enveloppes de médicament, en remplissant ou en donnant les formulaires en cas de maladie, accidents personnels. Bref, la compagnie nous redonne tous les papiers d'assurances en nous disant qu'ils ne veulent plus s'occuper de ça», lit-on dans le communiqué.

Enfin, le syndicat déplore que les rencontres avec l'employeur ne servent plus à rien. «La compagnie ne règle aucun problème que le syndicat lui soumet, même ignore le syndicat.»

Ni M. Crew, ni M. Descent n'ont pu être rejoints, hier, en fin d'après-

midi. Tous les deux venaient de quitter l'usine lorsque La TRIBUNE a pris connaissance du tract et cherché à obtenir leurs commentaires.

Protocole de retour au travail essentiel à un règlement à la Fédération des affaires sociales

Sherbrooke (GF)

Un règlement avec la Fédération des affaires sociales devra passer obligatoirement par un protocole de retour au travail.

Contrairement à ce qui a été vécu avec les infirmières, ces deux questions sont étroitement indissociables dans l'esprit de la FAS. Et c'est à la lueur de cette information que les syndiqués sont appelés présentement à rafraîchir le mandat de négociation et de grève générale illimitée dont dispose leur exécutif.

C'est ce qu'a rapporté le président du syndicat CSN du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, M. Michel McFarland, en faisant le compte rendu de son assemblée générale. Ses propos ont été confirmés par le conseiller syndical Hughes Rondeau.

D'après ce dernier, la proposition adoptée en fin de semaine par les délégués de la FAS contient bien un attendu qui spécifie l'importance d'un protocole de retour au travail.

D'ailleurs, précise-t-il, la question du protocole de retour au travail n'a jamais été négligée par la CSN lorsque venait le temps de mettre un terme à un conflit quel qu'il soit.

Droits

Par ailleurs, la Loi 160 a soulevé l'ire de M. McFarland.

Il a comparé le gouvernement Bourassa à celui de Jaruzelski en Pologne.

«Dans les pays du Bloc de l'est, les gens n'ont rien. Aussi, c'est à la pointe des fusils qu'ils doivent demeurer au travail. Ici, dans un pays capitaliste où le sens de la propriété et des biens est très développé, c'est en menaçant le salaire des travailleurs qu'on veut les amener à renoncer à leur droit à la grève... La Loi 160 est une loi de régime totalitaire. On rend les gens forcement hors-la-loi. Et ça, les syndiqués ne le prennent pas. Ce n'est pas drôle d'être traité de hors-la-loi alors qu'on veut faire reconnaître des droits. On n'accepte pas de se faire planter par un gouvernement qui n'est pas respectueux de nos

droits et libertés... Nous avons respecté les droits des malades. Nous avons maintenu le service auprès d'eux à 100 pour cent. Nous demandons le respect de nos droits», de soutenir M. McFarland.

Il ajoute que les directions d'établissements se retrouvent avec une patate chaude lorsque le gouvernement leur demande d'appliquer les sanctions prévues à la loi. Ces directions savent bien que le climat de travail deviendra impossible si elles appliquent la loi.

Enfin, la consultation des syndiqués CSN-FAS de la région se poursuivait, hier. Des assemblées étaient prévues à l'hôpital d'Youville et au Centre hospitalier Saint-Vincent, à Sherbrooke.

Candidat au quartier 5 de Fleurimont

Fleurimont

M. Claude Drolet, un dessinateur industriel résidant à Fleurimont depuis 1978, sera candidat au poste de conseiller municipal du quartier numéro 5, lors des élections du 5 novembre prochain à Fleurimont.

Le conseiller actuel, M. Walter Camden, ne sollicitera pas de nouveau mandat.

Outre son implication dans des activités paroissiales, M. Drolet a été organisateur de la Fête nationale de 1982 à 1986, il a aussi occupé divers postes au sein d'organisations telles que le Carnaval de Fleurimont, le 50e anniversaire de la municipalité et les Jeux du Québec.

Il a également travaillé à la mise sur pied de la surveillance de quartier.

S'il est élu, M. Drolet entend oeuvrer à l'amélioration de l'équipement de loisirs, du réseau routier et «faire en sorte que Fleurimont demeure une municipalité calme, paisible, où il fait bon demeurer».



Claude Drolet

Adversaire pour Jacques Blais à l'UPA

Sherbrooke

Un producteur laitier et producteur de bovins de boucherie du canton d'Eaton, M. Jean-Luc Saint-Laurent, a révélé, hier, qu'il sera candidat à la présidence de la Fédération de Sherbrooke de l'Union des producteurs agricoles, poste occupé depuis nombre d'années par M. Jacques Blais.

M. Saint-Laurent, qui est présentement vice-président des producteurs agricoles du secteur de Sawyer-ville, a déjà été vice-président régional de la Fédération des producteurs de lait.

«Je suis disponible, je connais bien tous les dossiers importants et je m'aperçois que les producteurs agricoles souhaitent du changement», a-t-il déclaré en soulignant que, s'il est élu, il donnera la priorité à la réconciliation des producteurs de lait nature et des producteurs de lait industriel.

Le mandat des conseillers se poursuit normalement

Sherbrooke

Aucun conseiller municipal ne termine son mandat cette année à Lambton, Eastman, St-Etienne-de-Bolton et Trois-Lacs, contrairement à ce que laissait entendre une nouvelle publiée hier.

Le malentendu est imputable à une information erronée provenant de la direction des communications du ministère des Affaires municipales.

COUPON RABAIS 20%

NETTOYAGE DE TAPIS U.N.

COUPON RABAIS 20%

(Division Lujoli inc.) Résidentiel et commercial

Sur présentation de cette annonce

20%

SPÉCIAL D'AUTOMNE DE RABAIS sur NETTOYAGE DE TAPIS OU MEUBLES (minimum \$30) En vigueur jusqu'au 30 sept.

Compétence et satisfaction garantissent la marque de vrais professionnels. Estimation gratuite.

COUPON RABAIS 20%

Sherbrooke 563-4736

Lac-Mégantic (819) 583-5993

COUPON RABAIS 20%

LIQUIDATION APRÈS-INVENTAIRE ET DE NOMBREUX AUTRES ARTICLES EN MAGASIN

<p>GRANDE LIQUIDATION DE BIJOUX EN OR OU EN ARGENT Choix de chaînes, boucles d'oreilles de modèles fin de série. 99⁹⁹-199⁹⁹-299⁹⁹ Bijoux</p>	<p>RABAIS 1/3 SUR TOUS NOS CHAPEAUX EN FEUTRE Accessoires de mode</p>	<p>GRANDE LIQUIDATION APRÈS INVENTAIRE D'OREILLERS Modèles "Qualifit", "Qualiforme" et mousse polyuréthane de première qualité. Nos 43840-1, 43827-28, 43615-16. 9⁹⁹ à 19⁹⁹ Ch. Literie</p>	<p>RABAIS ADDITIONNEL DE 25% SUR TOUS** NOS COUPONS DE TAPIS à ENVERS CAOUTCHOUC OU JUTE ET TOUS** NOS COUPONS DE REVÊTEMENTS DE SOL EN VINYLE COUSSINÉ À PRIX DÉJÀ RÉDUITS. Marchandise en magasin seulement Tapis *Rabais sur prix étiqueté</p>
<p>RABAIS 50% SÉLECTION DE MONTRES FIN DE SÉRIE Choix de marques renommées. 24⁹⁹-47⁴⁷ Bijoux</p>	<p>RABAIS 40% SUR VENTILATEUR DE PROFOND 42" Modèle de style moderne à 4 pales. Vitesse réversible et éclairage intégré. Rose, blanc, gris, Nos 28033-4-5. 69⁹⁹ Ch. Sears ord. 109,99\$ Acc. maison-cuisine</p>	<p>RABAIS 50% SUR TOUTE NOTRE PEINTURE ET TEINTURE D'EXTÉRIEUR EN STOCK Séries 22000 et 23000 Peinture</p>	<p>RABAIS 15% SUR TOUTES* NOS TONDEUSES ÉLECTRIQUES OU À ESSENCE EN MAGASIN Centre du jardinage</p>
<p>RABAIS 40% DES PRIX DÉJÀ RÉDUITS SUR UNE SÉLECTION DE BAS-COULETTES Modèles et couleurs fin de série. Bas pour femmes</p>	<p>RABAIS 30\$ à 50\$ SUR MAGNIFIQUES COORDONNÉS 'QUEEN ANNE' Style broderie anglaise. Comprend douillette, juponage et couvre-oreillers. Ton écu. Pour lits 2 places et G. 2 places. Nos 71051-3-4. 69⁹⁹ Ch. Sears ord. 99,99\$ à 119,99\$ Literie</p>	<p>RABAIS 50% SUR TOUTE NOTRE PEINTURE ET TEINTURE D'EXTÉRIEUR EN STOCK Séries 22000 et 23000 Peinture</p>	<p>RABAIS 20% SUR TOUTES* NOS SACS DE GOLF EN STOCK Sport</p>
<p>OFFRES SPÉCIALES DE SERVIETTES De bain, de toilette, débarbouillette et drap de bain. Tons unis et imprimés. Nos 25310-25300-25330. 99^c à 7⁹⁹ Ch. Literie</p>	<p>RABAIS 25% ET PLUS SUR POÊLES ET CASSEROLES ANTI-ADHÉSIVES Modèles de marques renommées. Séries 10090-10770-10522. 8⁹⁹ à 29⁹⁹ Ch. Sears ord. 12,99\$ à 39,99\$ Acc. maison-cuisine</p>	<p>CHASSE-NEIGE 10 HP À CHENILLES Déblaise sur 32" large. No 52770. 1549⁹⁹ Ch. Sears ord. 1799,99\$ Centre du jardinage</p>	<p>RABAIS 20% SUR TOUTES* NOS RAQUETTES DE TENNIS ET DE BADMINTON EN STOCK Sport</p>
<p>RABAIS 60% SUR PARE-DOUCHE À 3 PANNEAUX Nos 92362-72-92. 229⁹⁹ à 269⁹⁹ Ch. Sears ord. 289,99\$ à 329,99\$ Renovation</p>	<p>RABAIS 40% SUR CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE KENMORE No 73171. 159⁹⁹ Ch. Sears ord. 199,99\$ Renovation</p>	<p>RABAIS 100% SUR PERCEUSE À COLONNE 10" No 27303 Sears ord. 399,99\$ 299⁹⁹ Ch. Quincailerie</p>	<p>RABAIS 30% SUR TOUS* NOS SACS DE COUCHAGE EN STOCK Sport *Rabais sur articles à prix courants, sauf marchandise déjà en réclame</p>

CULOTTES SEULEMENT 1²⁹
Ch.
Culottes et culottes bikinis en coton ou en nylon pour femmes. P. M. G.
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.
Boutique intime

VELOURS CÔTELÉ RABAIS 1/3
Pantalon en velours côtelé garnis de suède pour jeunes femmes. 5-15.
Sears ord. 385 Ch. **24,99\$**
11^e Avenue

ENS. DE DRAPS 17⁹⁹
Ch. Blanc
Lit 1 pl.
2 pl. Blanc. **29,99\$**
Ch.
G. 2 pl. Blanc. **36,99\$**
Ch.
Literie, salle de bains

EN FLANELLE RABAIS 5\$
Draps pour lits 1 pl., 2 pl., G. 2 pl.
Ord. 19,99\$-29,99\$
Ch. **14,99\$-24,99\$**
Literie, salle de bains

Rabais 45-50%††. Ens. de matelas
Sears-O-Pedic choisis. Garantie de 15 à 20 ans††.
††Détails de la garantie en magasin.
Meubles
Rabais 25%††. Meubles choisis
pour chambre de jeunes.
Ord. 89,99\$-499,99\$
Ch. **67,49\$-367,49\$**
Meubles
Rabais 140\$. Machine à coudre Kenmore 10 points 206 181 262.
Sears ord. 439,99\$ Ch. **299,99\$**
Machine à coudre.
Rabais 160\$. Aspirateur Powermate. 206 132 835.
Sears ord. 459,99\$ Ch. **299,99\$**
Aspirateur.
Laveuse 8 programmes. Blanc seulement. 266 149 500.
Sears ord. 799,99\$ Ch. **729,99\$**
Secheuse 8 programmes. Blanc seulement. 266 189 500.
Sears ord. 569,99\$ Ch. **539,99\$**
Electroménagers
Rabais 50%. Rubans à mesurer Craftsman choisis. 12, 16 ou 25".
Ord. 9,99\$-21,99\$
Ch. **4,99\$-10,99\$**
Quincailerie
Rabais 30%. Outil rotatif Craftsman sans cordon. No 24896.
Sears ord. 99,99\$ Ch. **69,99\$**
Quincailerie
Rabais 25%. Sac de couchage 3 lb approuvé par Sir Edmund Hillary†. No 40534.
Sears ord. 54,99\$ Ch. **41,24\$**
Sport
Rabais 25%. Sac de couchage 4 lb approuvé par Sir Edmund Hillary†. No 40535.
Sears ord. 59,99\$ Ch. **44,99\$**
Sport
Rabais 25%. Sac de couchage 3 lb approuvé par Sir Edmund Hillary† en Dacron® 808.
Ord. 64,99\$ Ch. **48,74\$**
Sport
Rabais 25%. Sac de couchage 4 lb approuvé par Sir Edmund Hillary† en Dacron® 808.
Ord. 69,99\$ Ch. **52,49\$**
Sport
Rabais 1/3. Ruban 3/4" large pour le hockey. Blanc. Env. 18 mm x 50 m. No 22231.
Ord. 3,99\$ Ch. **2,66\$**
Sport
Rabais 1/3. Ruban 3/4" large pour le hockey. Noir. Env. 18 mm x 50 m. No 22232.
Ord. 4,49\$ Ch. **2,99\$**
Sport
Pull à col roulé pour femmes††. Rouge, noir, blanc ou marine. Tailles P, M, G.
Ch. **5,99\$**
Vêtements sport pour femmes
Chemise en coton pour jeunes femmes. Manches longues et emblème brodée. P, M, G.
Ch. **14,99\$**
11^e Avenue
Robes à carreau pour femmes. Choix de modèles et de couleurs. 8-16.
Ch. **5,99\$**
Robes pour femmes
Robes de chambre en panne Voyez notre assortiment de modèles et de couleurs. Tailles Jeune femme P, M et G.
Sears ord. 39,99\$ Ch. **19,99\$**
Vêtements sport pour femmes
Essuie-tout Viva†. Paquet de 2 rouleaux. Ch. **89c**
Articles d'or
Papier ciré Cut Rite® 100'. Seulement. **1,49\$**
Articles d'or
Serviettes Scott® en papier. Paq. de 180
Seulement. **1,89\$**
Articles d'or
Détergent à lessive Wisk®. Format 1 L.
Seulement. **2,69\$**
Articles d'or
Détergent liquide Joy® pour la vaisselle. 1 L.
Seulement. **2,39\$**
Articles d'or
Détergent en poudre Electra-Sol® pour la vaisselle. 1,4 kg.
Ch. **2,99\$**
Articles d'or
Chiffons-J®. Paquet de 8.
Seulement. **1,19\$**
Seulement
Shampooing revitalisant Alberto Balsam. 450 + 150 mL en prime.
Seulement. **1,49\$**
Articles d'or
Rabais 25%. Bâtons de hockey Vic senior ou junior.
Sears ord. 8,99\$-9,99\$
Ch. **6,74\$-7,49\$**
Sport
Rabais 70\$††. Contre-porte Manor 2" à 3 panneaux. Nos 21500/1/2.
Sears ord. 399,99\$ Ch. **329,99\$**
Renovation
Rabais 30-50%††. Peinture d'intérieur Joie de vivre. 4 L.
Sears ord. 35,99\$-39,99\$
Ch. **17,99\$-26,99\$**
Peinture
Blousons d'hiver choisis pour filles††. Toute une offre! Tailles 7-14.
Ch. **29,99\$**
Vêtements pour filles
Chandails à motif jacquard pour garçons††. 8-18.
Ord. 21,99\$ Ch. **12,99\$**
Pantalons imprimés en serge pour garçons††. 8-18.
Ord. 25,99\$ Ch. **15,99\$**
Vêtements pour garçons
Rabais 50% du prix Sears ord. sep. d'un ens. de bagages 3 pièces en vinyle.
Ord. sep. 93\$ Ch. **46,49\$**
Bagages
Rabais 15\$. Sélection de chaussures Wallabee® tout-aller pour hommes. Point 7 1/2-11 et 12.
Ord. 45\$ Paire. **29,99\$**
Chaussures
Chemises WearMaster® en flanelle†† pour hommes. 14 1/2-17 1/2.
Ch. **9,99\$**
Vêtements tout-aller pour hommes
Pull à col roulé en interlock pour hommes††. 7 teintes automobiles. P, M, G et TG.
Ch. **9,99\$**
Vêtements tout-aller pour hommes
Rabais 1/3††. Chemises habillées pour hommes. Tons unis ou à rayures. 14 1/2-17 1/2.
Ord. 17,99\$ Ch. **11,99\$**
Vêtements habillés pour hommes
Rabais 100\$††. Complets Tradition pour hommes. Tailles 36-46 pour la plupart des statures.
Ord. 295\$ Ch. **194,99\$**
La sélection varie d'un magasin à l'autre.
Vêtements habillés pour hommes
††Prix de ces articles en vigueur jusqu'au 7 octobre 1989.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

Le projet d'élimination des déchets par pyrolyse aboutirait prochainement

Gérald PRINCE Drummondville

Après avoir végété depuis deux ou trois ans, le projet d'élimination des déchets par pyrolyse à Grantham-Ouest, près de Drummondville, serait sur le point de se réaliser.

Plus encore, cette entreprise de la rue Rhéa deviendrait la plaque tournante au Québec des recherches sur l'élimination des déchets par ce procédé révolutionnaire et non polluant.

«Nous avons eu tellement de difficultés à mettre en marche ce projet, a déclaré hier à LA TRIBUNE, M. Pierre Paré, l'un des principaux investigateurs, que nous n'avons pas parlé de sa réalisation prochaine, de peur de nous faire dire encore une fois qu'on «était de la broue».

Étude

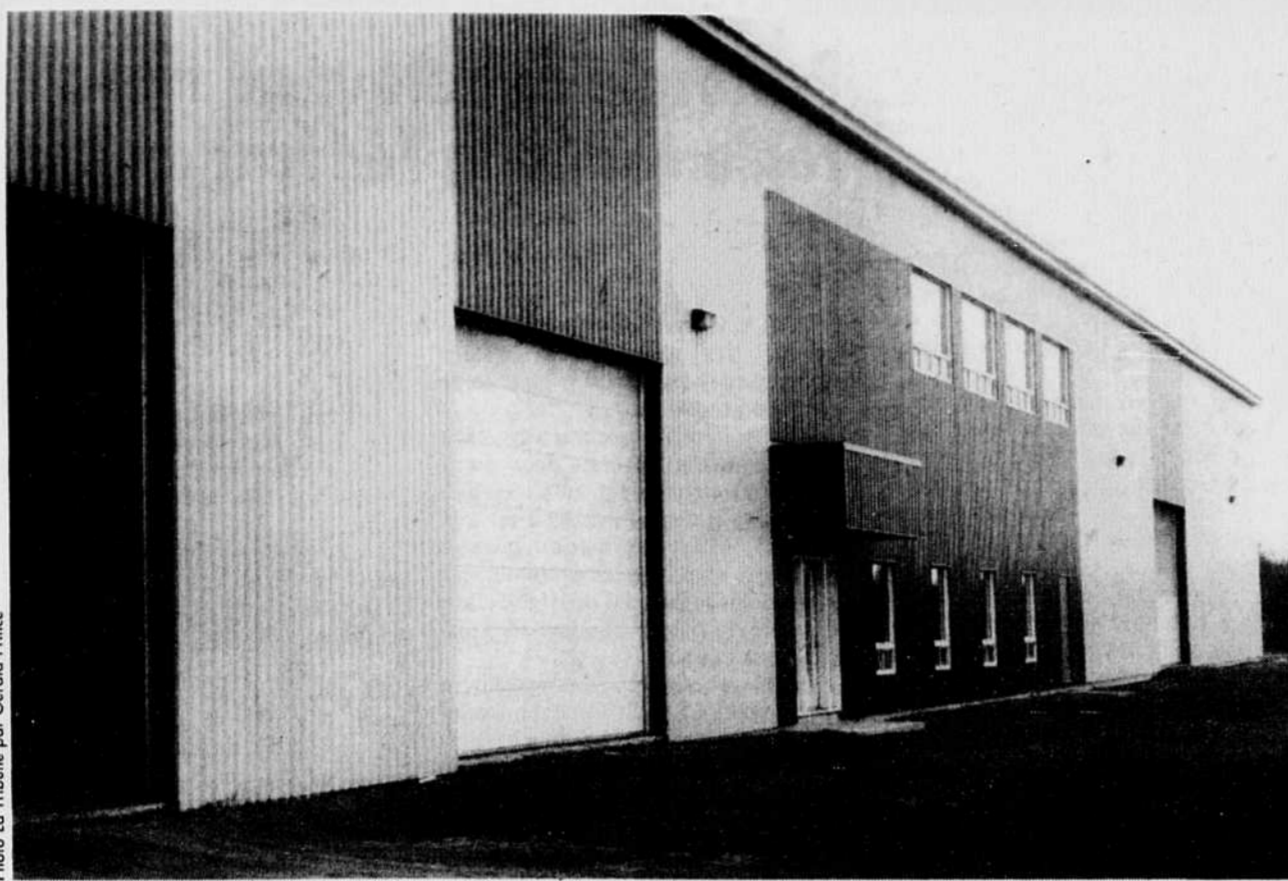
La relance du projet devrait aboutir dans les prochaines semaines: Transformations Distech, propriétaire de l'édifice de la rue Rhéa, aurait réussi à signer un protocole d'entente avec plusieurs intervenants, dont le gouvernement du Québec, l'Université de Sherbrooke et Hydro-Québec pour implanter une usine pilote à Grantham-Ouest. «La qualité et le sérieux des intervenants nous assurent de la viabilité du projet», ajoute M. Paré.

M. Paré fonde ses affirmations sur une étude positive sur la réalisation du projet, étude qui a été déposée auprès des principaux intervenants il y a deux ou trois semaines.

Selon les informations dont il dispose, M. Paré mentionne qu'un réacteur expérimental, déjà construit à petite échelle, serait installé bientôt pour éliminer des déchets par pyrolyse, un procédé non polluant et sécuritaire qui pourrait s'avérer, si l'expérience réussit, une solution d'avenir dans la gestion des déchets.

Parallèlement, les intervenants dans le dossier construiraient un réacteur de plus grande capacité pour éliminer de plus grandes quantités de déchets. Si les expériences sont concluantes, elle pourrait s'appliquer sur une vaste échelle au Québec et même à l'extérieur.

Les lenteurs, survenues dans l'élaboration du projet, sont imputées par M. Paré aux exigences de l'inventeur américain du procédé initial, qui aurait réclamé des frais importants, sans offrir de garantie de succès.



L'édifice de Transformations Distech de la rue Rhéa à Grantham-Ouest pourrait devenir d'ici quelques mois «la plaque tournante des recherches sur l'élimination des déchets» au Québec, soutient un des principaux promoteurs du projet, Pierre Paré.

«Avec le projet de Grantham-Ouest, ajoute M. Paré, nous avons développé au Québec, avec des intervenants d'ici, un projet de grande valeur, qui permettra d'utiliser notre technologie et également de laisser l'argent ici, au lieu de le remettre aux Américains».

Toujours selon M. Paré, l'édifice de la rue Rhéa, qui sert présentement comme poste de transbordement

pour les déchets recueillis dans la région et dirigés vers le site d'enfouissement de Saint-Etienne-des-Grès, devrait devenir un véritable laboratoire de recherches pour l'élimination des déchets et cela, grâce aux chercheurs de l'Université de Sherbrooke, qui sont partie prenante dans ce dossier.

Lancé en mars 1986, le projet d'élimination des déchets par pyrolyse a connu tant de heurts depuis son lancement, que la Régie intermunicipale des déchets de la région de Drummondville envisage sérieusement de se tourner vers d'autres solutions. La relance du projet d'élimination de Transformations Distech pourrait avoir un impact sur cette prise de position.

Période de mise en nomination à la mairie dans 12 municipalités dans la MRC de Drummond

Mario Lavolette, âgé de 19 ans, a encouru une peine de 23 mois de détention au terme de laquelle il sera placé en liberté surveillée pendant trois ans pour un vol de voiture, quasiment offrir de garantie de succès.

tre vols qualifiés et conduite dangereuse au volant dans 12 municipalités de la région.

Cette condamnation lui a été imposée par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Lavolette pourra bénéficier du programme de réhabilitation La relance pendant sa sentence.

Le défenseur Michel Beauchemin a raconté que son client, qui provient d'un milieu défavorisé et criminalisé, avait réussi à se trouver un petit boulot dans un dépanneur, à Montréal, qu'il a dû abandonner à cause d'une difficulté à se loger.

Accablé par le découragement, il a volé la voiture de son ancien logeur le 25 mai et est allé commettre un vol de 200 \$ sous la menace d'une poignée de cric mais le visage découvert au dépanneur où il avait travaillé.

Lavolette a commis deux autres vols qualifiés dans des dépanneurs à Westmount et à Lanoraie.

Après un autre vol semblable de 495 \$ chez un dépanneur à Melbourn, il a été pris en chasse par les policiers sur une distance de près de 100 kilomètres et a finalement perdu le contrôle de son véhicule après avoir forcé trois barrages routiers.

L'inculpé a subi des blessures dans cet accident et a été traduit en correctionnelle ici.

Il était détenu sans cautionnement depuis.

Me Beauchemin a demandé au tribunal d'épargner le pénitencier à son jeune client sans antécédent judiciaire afin de faciliter sa réhabilitation.

Le procureur Francine Gilbert a réclamé pour sa part une sentence sévère de nature à avoir un effet dissuasif sur le prévenu.

21 des 28 localités de la MRC de l'Amiante ont des postes à pourvoir

Theftord Mines (PS)

Des élections pourraient se dérouler dans 21 des 28 localités de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante, dont 20 ont à pourvoir les postes de maires et de conseillers.

La période de mise en nomination se terminera le vendredi 13 octobre prochain et, si nécessaire, un scrutin secret se tiendra le dimanche 5 novembre.

Les municipalités concernées par un conseil sortant de charge au complet sont: Beaulac, Coleraine, Disraéli, Disraéli Paroisse, East Broughton, East Broughton Station, Garthby, Kinnear's Mills, Pontbriand, Sacré-Coeur de Jésus, Sacré-Coeur de Marie, Ste-Anne-du-Lac, Ste-Praxède, St-Jacques-de-Leeds, St-Jacques-le-Majeur, St-Jean-de-Brébeuf, St-Julien, St-Méthode, St-Pierre-de-Broughton et Theftord-Sud. Les mêmes procédures valent également pour la localité de Ste-Clothilde où seulement des conseillers sont sortants de charge.

Habituellement, les élections municipales suscitent peu d'intérêt dans la région de l'Amiante et les édiles sont souvent élus ou réélus sans opposition. Mais, cette année, la situation sera différente, du moins dans trois localités où les postes de maires sont déjà convoités par plus d'un candidat.

Ainsi, à Coleraine, les conseillers Gaétan Rousseau et Charlotte St-Cyr sont intéressés à remplacer le maire André Legris qui a déjà annoncé son retrait de la scène municipale. A Pontbriand, le maire Georges Na-

deau devra affronter M. Raymond Cimon. Enfin, le maire Lorenzo St-Cyr de Theftord-Sud aura à faire la



Le maire André Legris (ci-haut) de Coleraine a déjà annoncé son retrait de la scène municipale. Les conseillers Gaétan Rousseau et Charlotte St-Cyr sont intéressés à le remplacer à la mairie.

lutte au conseiller Paul-Henri Tremblay.

Dans le cas des autres localités de la MRC de l'Amiante, concernées par les élections, la presque totalité des maires sortant de charge ont fait connaître leur intention de solliciter un nouveau mandat qui sera d'une durée de quatre ans.

Père du bébé brutalisé accusé de négligence criminelle

Pierre SÉVIGNY Theftord Mines

Le dossier du bébé de quatre mois de Theftord Sud qui a été victime de brutalité et qui souffre de plus d'une dizaine de fractures a connu un nouveau rebondissement, hier après-midi, au Palais de justice de Theftord Mines.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Sévigny, a décidé de déposer une accusation de négligence criminelle à l'endroit du père du bambin, François Rancourt, âgé de 24 ans, pour ne pas avoir fait soigner son enfant, comme son état le requerrait.

Le prévenu a plaidé non coupable et a opté pour la tenue d'un procès avec juge seul. Son enquête préliminaire a été fixée, pour la forme, au 12 octobre.

Entre temps, il pourra bénéficier de sa liberté, moyennant un cautionnement de 2000 \$ et l'obligation de se conformer à certaines exigences, notamment l'interdiction d'entrer en contact avec l'enfant qui repose présentement au Centre hospitalier régional.

Liberté refusée

Quant à la mère de l'enfant,

Christiane Nadeau, âgée de 25 ans, elle ne pourra recouvrer sa liberté avant la tenue de son enquête préliminaire, prévue pour le 26 octobre prochain.

En effet, le juge Narcisse Proulx de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district judiciaire de Frontenac, s'est rendu à la requête du procureur de la Couronne en refusant la remise en liberté de la jeune femme qui fait face à trois chefs d'accusation, soit tentative de meurtre sur son bébé, voies de fait graves en le blessant, le mutilant, le défigurant et mettant sa vie en danger ainsi que négligence criminelle.

Le procureur de la défense, Me Micheline St-Laurent, a aussitôt informé le magistrat qu'elle entendait aller en appel de sa décision. Par ailleurs, une ordonnance de non-publication, demandée par Me St-Laurent, ne permet pas de faire état des dépositions des six témoins qui ont été entendus lors de la requête en cautionnement, hier après-midi.

Entre temps, l'accusée devra séjourner à la Maison Gomin de Québec.

La Société coopérative des Bois-Francs rénove sa meunerie en investissant 2 millions \$

Pierre MAILHOT Victoriaville

La Société coopérative agricole des Bois-Francs sera, d'ici deux ans, à la fine pointe de la technologie dans la fabrication de produits à sa meunerie de Ste-Victoire, près de Victoriaville.

Les dirigeants de la société ont annoncé l'investissement de 2 008 000 \$ dans leurs installations hier, alors que le député de Lotbinière Maurice Tremblay a fait part aux dirigeants d'une contribution de 368 000 \$ tirée du Fonds LaPrade. Le projet créera cinq nouveaux emplois, en plus d'en consolider 25 autres. L'investissement de la Société servira à moderniser l'usine de fabrication de moulées.

Deux phases

Les travaux de rénovation de la meunerie commenceront dès cet automne et se feront en deux étapes. La première phase des travaux sera axée sur le changement des mélangeurs.

La deuxième étape de ce projet de deux ans commencera en juin 1990 avec, en priorité, l'installation d'un ordinateur de fabrication des produits et l'aménagement d'un système de micro-ingrédients. Par la suite, il y aura l'aménagement des systèmes de dépoussiérage et de broyage des

grains ainsi que l'automatisation des cubeuses.

L'usine

Construite en 1946, l'usine de Victoriaville a considérablement évolué depuis sa fondation et ce, grâce à des affiliations et à l'évolution constante des besoins et des exigences du marché.

Même si elle n'est pas récente, l'usine de fabrication de moulées de Victoriaville, par sa construction de béton et d'acier, présente toujours un aspect valable mais devient désuète sous certains aspects. Ainsi la meunerie n'est pas en mesure d'assurer la mouture de grains à textures bien précises, d'effectuer des mélanges homogènes ou à partir de micro-ingrédients, de contrôler efficacement la poussière et, enfin, de doser automatiquement les ingrédients.

Ainsi, l'avènement de la haute technologie à la meunerie au cours des deux prochaines années pourra corriger ces lacunes. Les nouvelles installations visent à fabriquer un produit de meilleure qualité, de mieux contrôler les coûts de production et de rendre plus acceptables les conditions environnementales. Ces nouvelles installations n'affecteront pas cependant la capacité d'entreposage qui demeure à 2000 tonnes métriques.

Baisse du taux de la taxe scolaire confirmée à Theftord Mines

Theftord Mines(PS)

La baisse du taux de la taxe scolaire sur le territoire de la Commission scolaire de Theftord Mines (CSTM), pour l'année financière 1989-90, a officiellement été entérinée par le Conseil des commissaires.

En vertu de la nouvelle loi 107, les dirigeants scolaires ont dû faire accepter les prévisions budgétaires par le ministère de l'Éducation du Québec avant d'obtenir l'autorisation de décréter le taux de l'impôt scolaire. Or, ces prévisions ont été acceptées sans modifications majeures par les autorités du MEQ de sorte que les commissaires ont pu entériner le mil-

lin qu'ils avaient prévu au mois de juin dernier.

Ainsi, la taxe scolaire passera de 0,25 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,2176 \$ pour 1989-90. Cette baisse s'explique par le fait que les valeurs mobilières ont augmenté sur le territoire de la CSTM au cours de la dernière année et que le montant recueilli à même cette taxe se situe toujours au maximum permis.

En plus de cet impôt qui rapportera au trésor scolaire 1 479 427 \$, les dirigeants de la CSTM ont dû approuver un montant de 720 154 \$ à même le surplus accumulé pour équilibrer les prévisions budgétaires 1989-90 qui s'élèvent à 32,6 millions \$.

AU PALAIS DE JUSTICE

• Condamné à 23 mois pour plusieurs accusations

Drummondville (GP)

Des mises en nomination pour les postes de maires et conseillers se déroulent présentement dans 12 municipalités de la Municipalité régionale de comté de Drummond et, de conseillers seulement, dans une autre municipalité.

Ainsi, des candidatures pour les différents postes en jeu sont possibles d'ici 16h30 le 13 octobre inclusivement pour 13 des 25 municipalités de la MRC, soit sur 52 pour cent du territoire.

Si plus d'un candidat se présente à un poste, des élections seront annoncées pour le dimanche 5 novembre.

Dans la MRC Drummond, des mises en candidature sont présentement reçues par les secrétaires-trésoriers des municipalités suivantes aux postes de maires et de conseillers: Canton de Kingsey, Grantham-

Ouest, Lefebvre, St-Bonaventure, Ste-Brigitte-des-Saults, St-Cyrille, St-Edmond, St-Eugène, St-Germain (village et paroisse), St-Guillaume (village), St-Joachim-de-Courval, St-Lucien, St-Nicéphore, St-Pie-de-Guire et Ulverton.

Quant aux postes de conseillers, deux sont ouverts à Durham-Sud seulement.

De toutes ces élections, deux municipalités de banlieue de Drummondville devraient soulever le plus d'intérêt. A Grantham-Ouest, la municipalité est gérée présentement par la Commission municipale du Québec avec l'aide de trois conseillers, depuis les démissions du maire et de trois autres conseillers en février et mars 1989. Également, l'intérêt se porte sur St-Nicéphore, où le pittoresque maire Jean Charpentier a annoncé qu'il ne reviendrait pas sur les rangs.

• Henri Rodgers envoyé à son procès

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, chambre criminelle, a renvoyé hier Henri Rodgers à un procès sous des accusations de meurtre au deuxième degré et d'avoir braqué illégalement une arme contre une personne.

L'enquête préliminaire de cet individu de 47 ans de Notre-Dame-des-Bois a pris fin hier au palais de justice de Lac-Mégantic. Rodgers est accusé

du meurtre de Claude Valence, 56 ans, de Notre-Dame-des-Bois, qui a été abattu d'un projectile en plein front le 28 juin dernier, à la suite d'une querelle entre voisins.

Le procès devant juge et jurés a été fixé provisoirement au 27 février prochain. A cette date, la cour déterminera la date exacte du début du procès.

• Le tribunal tranche pour la détention provisoire

Le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec a ordonné hier la détention provisoire d'un individu de 24 ans, qui est inculpé d'un vol qualifié de 150 \$ chez un ancien employeur, utilisation d'un couteau et de menaces.

Il est soupçonné d'avoir commis ces crimes trois jours après avoir été placé en liberté surveillée par le tribunal.

L'enquêteur Jean-Pierre Rodrigue de la police judiciaire a déposé que l'accusé est soupçonné de s'être rendu chez un ancien employeur pour récupérer du salaire dû, a exhibé un couteau devant une préposée et avait dit au téléphone qu'il mettrait un fu-

sil sur la tempe de cette dernière s'il n'était pas payé.

Il a signé un reçu pour l'argent obtenu avant de quitter l'établissement.

Me Jean Leblanc a soumis que son client pourrait profiter d'un cautionnement compte tenu des circonstances particulières de cette affaire et du fait qu'il n'y a pas eu de violence physique.

Pour le procureur Jean-Marc Fradette, le public ne comprendrait pas que l'inculpé puisse être remis en liberté provisoire.

Le juge Desmarais a motivé sa décision par la sécurité du public et la protection de la société.

Achetez votre INTEGRA 90
et faites votre
1er paiement en 1990 seulement

PRÉCISION ACURA



ACURA
VENTE APRÈS-VENTE ET
LOCATION LONG TERME
UNE DIVISION DE
HONDA CANADA INC.

4900, boul. Bourque
Rock Forest
564-8909

4871

Reportage

Les piqûres d'abeilles ou de guêpes peuvent être mortelles

par Jacqueline GAMBLIN Paris (AFP)

Chaque année, en France, les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons) tuent une vingtaine de personnes. Pour dix millions de piqûres de guêpes, plusieurs milliers d'individus développeront des réactions allergiques, locales ou généralisées, pouvant conduire dans les cas graves, à une hospitalisation en état de choc. Les animaux domestiques ne sont pas épargnés par le venin, et peuvent périr sous l'attaque des «hordes» en folie.

La douceur de l'hiver dernier ajoutée à la chaleur de l'été, n'ont pas permis la sélection naturelle habituelle des essaims, qui sont trois fois plus nombreux que les autres années à proliférer dans toutes les régions. En attendant les premiers froids qui devraient freiner ce phénomène sérieux, les apiculteurs se réjouissent d'une récolte 1989 de miel qui s'annonce exceptionnelle...

Un curé

Le curé de Lérans (Ariège) ne dira plus la messe. Apiculteur à ses heures de loisir, il est mort en mai dernier, des piqûres de guêpes qui ont déferlé par milliers dans les rues de la ville. Dans le même temps, un Mosellan de 49 ans décédait d'une seule piqûre au cou, après être tombé dans un coma irréversible. A la fin août, la Moselle et le Finistère déplorait trois morts par venin d'hyménoptères. En 1982, la mort par piqûre de guêpe à la veine jugulaire, de Mme Olivier Guichard, épouse de l'ancien ministre, avait mis

en évidence le risque allergique majeur, et l'urgence d'un traitement pour 25% de la population susceptible de présenter une sensibilisation aux venins d'insectes.

Plus nombreux dans la première moitié de la vie, plus rares mais plus graves après 50 ans, les accidents de ce type atteignent plus fréquemment les hommes que les femmes, avec une préférence pour la race blanche, selon diverses sources médicales.

Désensibilisation

En 1982, les spécialistes réunis en Symposium international à Montpellier, mettaient l'accent sur une méthode de désensibilisation. A base d'extraits de venin purifié, le traitement de six semaines, efficace dans 98% des cas, diminuait considérablement les risques d'allergie.

En juillet 88, deux allergologues marseillais de l'hôpital Ste-Marguerite affirmaient dans une étude, que 30 à 40% des sujets ayant déjà présenté des réactions locales importantes, consécutives à des piqûres de guêpes, risquaient d'être victimes «d'un accident plus grave».

«Toute personne qui a déjà été l'objet de grosses réactions (...) peut subir un bilan immuno-allergologique». Urticaire généralisée accompagnée d'oppression thoracique, douleurs abdominales, nausées, vertiges, diarrhées sont les signes graves de réactions allergiques. D'où la nécessité de se présenter dès le début des symptômes, dans les services d'allergologie des grands hôpitaux où l'on propose en outre depuis cinq ans, un traitement de désensibilisation effi-

cace à 75%, nécessitant deux à trois jours d'hospitalisation.

Selon les médecins allergologues, il existe également une protection «efficace à près de 100%». Le patient doit se soumettre pendant 12 semaines, à des injections utilisant le venin de l'hyménoptère en cause, pratiquées uniquement en milieu médical par des spécialistes. Des rappels sont pratiqués ensuite, sur une période variant entre trois et cinq ans.

Une difficulté à parler, à déglutir, à respirer, sont les signes d'une oedème interne qui peut entraîner un état de choc anaphylactique (cyanose, hypotension, syncope, incontinence) relevant de l'urgence d'une consultation. La réaction allergique «normale» est définie par l'apparition d'une papule d'environ 2 cm, rougeur et léger oedème local disparaissant dans les trois heures suivant la piqûre.

Trousse d'urgence

En règle générale, «le sujet allergique aux piqûres d'insectes devra toujours porter sur lui une trousse d'urgence» comportant une ampoule d'adrénaline à s'auto-injecter, disponible en pharmacie sur prescription médicale depuis juin 88. On peut également, par précaution, acheter une pompe à venin qui permet d'aspirer environ 30% du venin d'hyménoptère qui pénètre dans la peau, à raison de 0,2 à 0,5 mg par piqûre de dard ou d'aiguillon.

Éviter les mouvements brusques, ne pas porter de couleurs vives qui attirent l'insecte, sont les conseils de base «pour éviter les piqûres de guê-

pes» d'un médecin allergologue d'Allevard (Isère).

— Toi le venin —

A la veille des vacances d'été, deux inventeurs français ont lancé sur le marché un petit appareil chauffant destiné à soulager efficacement les douleurs consécutives à des piqûres d'insectes. Directement inspiré d'un principe de médecine chinoise qui consiste à approcher une source de chaleur pour soigner une piqûre par venin, le Therapix — mis au point par le Dr Deheurel, médecin, et Georges Ratkoff, ingénieur — est une sorte de lampe de poche «qui chauffe au lieu d'éclairer» grâce à un système de survolage de l'ampoule.

«Le venin comprend au moins une dizaine de substances. Celles responsables de la douleur sont détruites entre 50 et 55 degrés», commente le Dr Deheurel. Le Therapix, lui, chauffe l'air à 83 degrés, «une température supportable pour l'épiderme, pendant les quelques secondes nécessaires aux soins».

Quant à l'efficacité de cet appareil vendu 150F environ en pharmacies, après avoir été expérimenté des centaines de fois, elle s'est montrée supérieure à son but initial. Outre les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons), l'application de son embout chauffant sur les piqûres d'animaux marins s'est révélée positive, soulageant, selon ses inventeurs, la douleur et les effets nocifs des venins.

Une statue de la Vierge à l'origine de guérisons inexplicables

Saint-Frédéric (PC)

La statue de la Vierge que plusieurs affirment avoir vu bouger sur une propriété de campagne du rang Saint-Antoine, de Saint-Frédéric, dans la Beauce, serait maintenant à l'origine d'une série de guérisons inexplicables.

C'est en puisant l'eau d'une source dont l'origine est décrite comme un mystère que les gens peuvent bénéficier de guérisons «spirituelles» et «physiques».

Les propriétaires du terrain où est apparue la source, l'été dernier, se refusent à formuler toute hypothèse au sujet des propriétés «miraculeuses» de la petite nappe d'eau. De plus, ils tiennent toujours à conserver leur anonymat vis-à-vis les médias.

«Tout ce que nous savons, c'est que des gens viennent cueillir l'eau de la source et nous affirment qu'elle leur procure des guérisons. Il serait impossible de chiffrer le nombre de personnes qui ont pu être soulagées d'un mal, mais il n'est pas exagéré de dire qu'il y en a presque tous les jours», a déclaré la femme de l'un de ces propriétaires.

L'eau de la source aurait les propriétés de guérir des maladies de la peau comme l'eczéma, mais aussi des affections plus sérieuses comme des troubles cardiaques et même le cancer.

Un résident de Saint-Joseph-des-Érables aurait été guéri d'un cancer de la bouche grâce à la

source miraculeuse. Une femme de Vallée-Jonction, elle, explique que l'eau de la source a soulagé une plaie persistante et douloureuse qui affectait sa jambe.

«C'est la crédibilité des familles chez qui se trouvent la source et la statue de la Vierge qui m'a conduite là-bas. J'ai toujours été sceptique envers ce genre de phénomène, ajoute-t-elle, mais je connais ces gens-là et je sais qu'ils ne sont pas de nature à rechercher la publicité, ou à profiter de la situation financièrement.»

Plusieurs Beaucerons avouent plus ou moins ouvertement avoir bénéficié des grâces de la Sainte Vierge par l'entremise de la source, mais certains sont aussi venus de loin pour trouver du soulagement.

«Une femme de l'Ontario nous a téléphoné dernièrement pour nous dire qu'avant sa visite à la source, elle souffrait de maux d'oreilles aigus ainsi que d'hémorragies. Elle était toute émue d'avoir pu trouver ici un remède à son mal», dit la conjointe d'un autre des propriétaires de l'endroit.

L'Archevêché de Québec n'a toujours pas émis de position arrêtée quant aux phénomènes qui sont rapportés dans la Beauce. Dans une communication en août, le cardinal Louis-Albert Vachon, lui-même originaire de Saint-Frédéric, a recommandé une certaine prudence, mais n'est pas allé plus loin jusqu'à présent.

Les autorités ecclésiastiques sont, paraît-il, très attentives à ce qui se passe à Saint-Frédéric.

Les groupes écologiques canadiens en proie à une crise d'identité

Bernard PARENT Montréal (AFP)

Au Canada comme la plupart des pays européens, les groupes écologiques ont réussi, après plus de vingt ans de dénonciations, de campagnes de sensibilisation et d'actions «commandos», à faire de l'environnement l'une des principales préoccupations de la population.

Leur succès est tel, que gouvernants et chefs d'entreprises, sur qui les foudres des militants se sont si souvent abattues, brandissent à leur tour la bannière verte. Mais les groupes écologiques doivent-ils se féliciter ou craindre ce ralliement, fut-il tardif, du grand capital à leur cause?

A défaut de réponses claires, une chose certaine: cette question divise ces groupes comme jamais auparavant, et tous procèdent à un profond examen de conscience, se demandant si leurs stratégies doivent être revues et leurs actions repensées.

La crise a récemment atteint un sommet lorsqu'une des organisations canadiennes de l'environnement les plus respectées, disant vouloir profi-

ter du nouveau «climat politique favorable à l'environnement» a décidé de s'allier aux grandes entreprises.

Une véritable révolte

Tout éclate en juin dernier, lorsque Probe Pollution, le principal groupe écologique de l'Ontario (la province la plus peuplée et la plus polluée du Canada) accepte de reconnaître moyennant une somme d'environ 125 000 \$ US, une centaine de produits «verts» (des couches jetables, de l'huile à moteur recyclée, des fertilisants non-toxiques, etc.) commercialisés par la première chaîne de supermarchés du pays, Loblaw's.

Cette décision a eu l'effet d'une véritable bombe, les Verts doutant de la motivation réelle de Loblaw's, le «nouveau converti» et de l'opportunité d'en faire un allié. Soucieux de conserver le caractère indépendant, gage de leur crédibilité, et plus ou moins radical de leur mouvement, les écologistes canadiens se sont littéralement révoltés.

Fortement pressé par ses pairs, Collin Isaac, le directeur de Probe, a finalement démissionné. Il a cependant tenu à exprimer publiquement sa confiance envers «l'exploitation

des forces économiques positives» pour arriver à certains résultats en environnement.

Il estime que les organismes écologiques à but non-lucratif n'ont pas les ressources nécessaires pour régler seuls les problèmes de l'environnement. De là, la volonté de s'allier aux grandes entreprises et de stimuler le développement d'habitudes de consommation différentes chez les consommateurs. L'idée remonte à 1982, lorsque son groupe a publié «Profit from Pollution Prevention», un ouvrage invitant les hommes d'affaires à se joindre à la croisade écologique, une façon nouvelle de générer des bénéfices.

Les consommateurs pollueurs

Cette façon de promouvoir la cause de l'environnement rencontre des adversaires de taille, dont le directeur de Greenpeace Canada, Michael Manolson. Ce dernier considère que l'action de Probe risque de «faire reporter le poids des responsabilités sur le dos des consommateurs», tandis que les industries continuent impunément de polluer.



Chaque année, en France, les hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons) tuent une vingtaine de personnes. Pour dix millions de piqûres de guêpes, plusieurs milliers d'individus développeront des réactions allergiques, locales ou généralisées, pouvant conduire dans les cas graves, à une hospitalisation en état de choc.

RAYMOND LEMIEUX INC.
26 ALEXANDRE, SHERBROOKE

SERVICE AUX CLIENTS HORS-PAIR

CHOIX DE TAPISSERIE

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN.

en magasin... VASTE CHOIX DE DENTELLES TERGAL BOUCLE DRAPERIES



STORES DE MARQUE DRACO A PRIX RÉDUIT
STORES VERTICAUX Pour porte-patio
en tissu, 75x84, 8998 ch. P.V.C. 75x84, 6995 ch.



RAYON D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAINS

- Descentes de bain
- Serviettes
- Rideaux de douche et fenêtre
- Vaste choix de coloris

COUVRE-LITS et DOUILLETES en magasin
10% à 50% de rabais. Tissus assortis.

STORES VÉNITIENS en vinyle
15% Plissés, en vinyle.
15% de rabais



National

Rapport sur les déchets dangereux dévoilé sous peu

par Rollande PARENT Montréal (PC)

La Commission d'enquête sur les déchets dangereux, présidée par Yvon Charbonneau, rendra public la semaine prochaine un rapport établissant la nature des déchets dangereux en circulation au Québec, les quantités en cause, les technologies existantes pour leur destruction et, à défaut, les endroits où ils se trouvent.

«Comme citoyen, c'est toujours bouleversant de voir l'ampleur du dossier des déchets dangereux au Québec», a indiqué M. Charbonneau, à l'issue d'une allocution prononcée dans le cadre de la 11^{ème} Conférence nationale sur la gestion des déchets.

«Comme observateur moyen de cette situation, j'ai été étonné de voir l'ampleur de cette question. Je la découvre encore. A chaque jour, à travers notre commission d'enquête, on découvre un chapitre.»

M. Charbonneau se hâte toutefois d'ajouter que «de toute façon, on va découvrir aussi des moyens de résoudre la question.»

On comprend la prudence de M. Charbonneau quand on se rappelle qu'il a été nommé à la présidence de la Commission sur les déchets dangereux par la ministre de l'Environnement, Lise Bacon, après que cette dernière eut retiré le mandat à Victor Goldbloom, président du Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

Ce dernier avait écrit à la ministre que la population risquait d'être alertée s'il établissait publiquement l'état de la situation quant aux déchets dangereux.

Cette lettre s'est retrouvée dans les journaux et la ministre Bacon a récusé M. Goldbloom parce que, a-t-elle estimé, il n'avait plus la crédibilité nécessaire pour présider la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.

Quoi qu'il en soit, le premier rapport de la Commission Charbonneau sera mis à la disposition du public, afin d'alimenter les commentaires et discussions qui pourront être faits à l'occasion d'une tournée devant s'amorcer dès la fin octobre.

Le calendrier de cette tournée sera également publié la semaine prochaine.

BPC: la requête en outrage au tribunal entendue le 30 octobre

Baie-Comeau (PC)

Ce n'est que le 30 octobre que la Cour supérieure entendra la requête en outrage au tribunal, relative au déchargement de BPC sur le quai de Baie-Comeau, dans la nuit du 23 au 24 août dernier.

La Cour supérieure entendra donc cette requête en même temps que celle sur l'injonction permanente demandée par la Coalition solidarité environnement Manicouagan et visant à empêcher l'entreposage des BPC à Manic-2.

La journée d'hier a donné lieu à quelques imprévus, hier, au palais de justice de Baie-Comeau.

L'avocate des requérants, Me Shirley Kennedy, a notamment demandé au juge Jacques Dufour de reporter l'audition de la cause à plus tard, parce que ses clientes, Linda Bérubé et Christiane Côté, lui ont retiré le dossier.

Selon Me Kennedy, la Coalition et le gouvernement sont en négociation actuellement afin d'en venir à une entente hors-cour relative à la requête en injonction permanente qui vise à empêcher l'entreposage de BPC sur le site de Manic-2.

Enfin, seul le président de Dynamis Envirotech, M. Martin Clermont, fait encore face à une accusation d'outrage au tribunal, les douze autres personnes impliquées, dont le capitaine N. Abalakov, du navire soviétique qui avait assuré le transport des BPC, ayant été acquittées hier.

Les réductions d'assurance-chômage auraient des effets plus graves que prévu

Ottawa (PC)

Les résultats préliminaires d'une nouvelle étude menée à l'échelle nationale démontrent que des réductions dans le programme d'assurance-chômage auront des répercussions plus graves que le laissent entendre les conservateurs, affirme le Congrès du travail du Canada.

«Le gouvernement n'a pas été honnête avec les Canadiens», a déclaré jeudi Mme Nancy Riche, vice-présidente du CTC.

L'étude en question démontre en effet que les réductions prévues frapperont surtout les régions et les travailleurs souffrant déjà le plus.

Seconde consultation

Une seconde consultation sera tenu en avril et mai prochains à la suite de la publication, cette fois, d'un document d'orientation qui exposera les hypothèses de solutions retenues par la Commission.

M. Charbonneau juge que la tâche est de taille, compte tenu qu'il doit remettre son rapport final à la fin de juillet, qu'il dispose de peu de

moyens pour tenir deux rondes de consultations publiques, un programme de recherche, des enquêtes au besoin et que le niveau d'attente semble élevé.

Invité à dire s'il favorisait le secteur privé au détriment du secteur public pour gérer les déchets dangereux, le président Charbonneau a refusé de se prononcer.

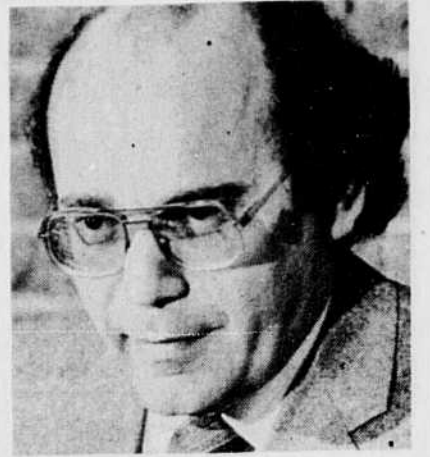
«La Commission s'oblige à ne pas avoir d'opinion sur la valeur de ceci

et de cela. Elle s'impose de ramasser l'information et de la remettre en circulation pour pouvoir dialoguer avec la population de façon ouverte plutôt que d'arriver avec un point de vue biaisé», a-t-il expliqué.

Le président Charbonneau admet que les dossiers à étudier sont nombreux et complexes mais il est convaincu d'ores et déjà qu'il sera en mesure de formuler une politique «viable et durable» de gestion des déchets

dangereux, y compris l'identification de critères de localisation de toute installation de traitement, d'élimination ou d'entreposage de déchets dangereux.

Ce sont ces derniers aspects qui suscitent le plus de méfiance et de résistance dans la population. M. Charbonneau en est conscient et compte bien aborder cet «aspect social» dans le rapport à paraître au cours des prochains jours.



Yvon Charbonneau



LES CANADIENS DE SHERBROOKE



VS



RED WINGS ADIRONDACK
CLUB ÉCOLE DES RED WINGS DE DÉTROIT

**VENDREDI
29 SEPT. 19h30**



VS



CANADIENS MONTREAL

**DIMANCHE
1er OCT. 19h00**

Billets encore disponibles.

Palais des Sports
821-5850
MOLSON

OCTOBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SABAT
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



On est d'la partie!